85
courant alternatif
MENSUEL ÉDITÉ PAR L'ORGANISATION COMMUNISTE LIBERTAIRE
AVRIL 89 - 18 Frs.
REOCCUPONS LA RUE
Suisse : Référendum pour l'abolition de l'armée.
Droit d'asile : Y a-t-il encore des réfugiés ?
Dossier : l'affaire Rushdie

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF

Le dernier week- end de chaque mois, une Commission Journal (C.J) est organisée dans une ville différente pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisants intéressés au même titre que des militants OCL de la ville en question et que des représentants d'autres groupes OCL.

Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter des articles proposés par des gens présents ou non, d'en susciter d'autres suivant les événements et les souhaits émis par différents groupes ou individus. En outre, chaque CJ débute par un débat sur un thème précis, non automatiquement lié à un article du journal.

Le collectif organisateur doit immédiatement après la CJ, rédiger un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines qui suivent, assurer le suivi de ce qui a été décidé lors de la CJ (liaisons, contacts, etc.), écrire l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent dans le mois, puis réaliser la maquette.

Ce numéro a été préparé et maquetté à AMIENS

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (nous vous rappellons qu'elles sont largement ouvertes), écrivez à OCL/Egregore, BP 1213, Reims cedex, afin de pouvoir vous y rendre.

COMMENT S'ABONNER A COURANT ALTERNATIF

1 an (10 numéros) .....160 Frs

En nombre pour la diffusion :

2 exemplaires .....290 Frs
3 exemplaires .....400 Frs
5 exemplaires .....600 Frs
10 exemplaires .....1100 Frs
15 exemplaires .....1600 Frs

La collection complète depuis qu'il est imprimé soit 70 numéros : 500 Frs

Chèques à l'ordre de Denis JEAN
OCL/Egregore - BP 1213 - 51058 REIMS cedex
Pour la souscription "CA dans tous les kiosques : CCP La Galère 38-77-P-Chalons sur Marne.

Courant Alternatif
Avril 1989
Mensuel communiste libertaire
Correspondance
OCL/Egregore
BP 1213 51058 REIMS cedex
Dir. Pub. Lassaux
Imp. Atelier graphique Reims
Dépot légal 47693
Com. par. 63627
ISSN 0249-3195

LES COMMISSIONS JOURNAL DE L'ANNEE

Fin sept. : Lyon
Fin oct : Caen
Fin nov : Paris
Fin dec. : Champigny
Fin janv. : Tours
Fin fev. : Amiens
Fin mars : Bordeaux
Fin avril : Grasse
Fin mai : Nantes

SOMMAIRE

Edito ---------- p. 3
Flics et militaires au service des citoyens ---------- p. 4
Pour l'Europe des luttes ---------- p. 5
Droit d'asile : Y a-t-il encore des réfugiés ? ---------- p. 8
Affaire Rushdie
L'Occident dans tous ses Etats ---------- p. 13
Le moyen de règler des problèmes internes ---------- p. 16
Environnement
Contre le barrage de La Serre de la Fare ---------- p. 18
Une lutte à Méry sur Cher ---------- p. 21
Scalp : Un carnaval anti-Le Pen à Paris ---------- p. 22
Reims : Mourir pourquelques croissants ---------- p. 23
A bas toutes les prisons ---------- p. 25
L'Mouvement ---------- p. 26
Suisse
initiative populaire pour une Suisse sans armée --- p. 27
Yougoslavie : Quo vadis Yougoslavia ? ---------- p. 29
Les éditeurs libertaires ---------- p. 31
Livres ---------- p. 33
Zique ---------- p. 34

COMMENT CONTACTER COURANT ALTERNATIF?

Champagne/Ardennes Nord/Est
OCL/Egregore
BP 1213
51058 Reims cedex

Centre
La Commune
BP 1228
45002 Orléans cedex

Normandie
ASTEVEMU
BP170
14000 Caen cedex

Rhone Alpes
OCL c/o CUL
44 rue Burdeau
69001 Lyon

Region parisienne
OCL/CA
5 rue Caplat
75018 Paris

Ruptures BP 1
94501 Champigny cedex

Pays de Loire
OCL/Encre y est
33 place d'Alger
72000 Le Mans

La Galere BP 1917
37019 Tours cedex

Sud-Ouest
Acratie BP23
64130 Mauléon

Sud-Est
La Galere BP117
06130 Grasse

EDITO

Les semaines qui viennent de s'écouler semblent contenir un remarquable condensé des faits sociaux les plus éloquents de la fin de ces années 80 ... Pêle-mêle, tous les "sujets phares" apparaissent : le chômage et la précarité, le racisme et le fanatisme, la recomposition du monde politique, etc. Ainsi, l'actualité récente offre-t-elle un étonnant cliché de l'état présent de la société.

Jugeons plutôt... Les dirigeants nationaux jonglent à qui mieux mieux avec les étiquettes politiques. La gauche et la droite, ce n'est pas vraiment pareil, s'accordent-ils encore à reconnaître, mais le centre réconcilie les uns et les autres. A vrai dire, cette attitude n'est pas pour surprendre, mais certains électeurs doivent parfois se sentir floués. Le résultat des élections municipales peut être interpété comme une revanche des "gestionnaires" sur les "politiciens". il ne s'agit pourtant là que de poudre aux yeux. Si les discours évoluent, les convictions et les pratiques des élus demeurent.

Des changements de stratégie, néanmoins, peuvent être observés. Gérant avec plus ou moins d'habileté les conflits sociaux, les dirigeants nationaux ont tendance, de plus en plus, à nommer des médiateurs lorsqu'une grève s'éternise. Ainsi, les responsabilités *s'atténuisent*. La conciliation des intérêts, c'est bien connu, s'avère être le meilleur antidote à la lutte des classes. Et la lutte des classes, en cette fin des années 80, est souvent traitée d'archaïsme... Pourtant, de multiples exemples illustrent sa pérennité. Ici, une grève (à la COMATEC par exemple) se termine après de longues semaines... Dans le même temps, un ministre de l'éducation déclare qu'il n'a rien à déclarer ! A Reims, la boulangère qui avait tué un voleur de croissants est remise en liberté après avoir bénéficié du soutien de l'ensemble des groupes d'extrême droite... Et Michel Droit qui recouvre soudainement la raison et qui prend son ami industriel pour un fauve, lors d'un safari en Afrique, ne mettra pas les pieds en prison... Il faut dire qu'il n'y a guère de place, derrière les barreaux. Justice sous influence ? Sans doute, mais aussi diverses formes de la toujours sémillante lutte de classes.

Ailleurs , un ayatollah menace de mort un écrivain. Les journaux font leurs gros titres sur les paroles sacrilèges du vieillard, qui n'est peu-être pas si sénile qu'on le dit, car ses diatribes portent leurs fruits. Si les bonnes âmes occidentales dénoncent (à juste raison d'ailleurs) l'intolérable atteinte à la liberté d'expression, elles omettent cependant d'énoncer quelques vérités qui devraient être élémentaires. A savoir que la plupart des totalitarismes qui déchirent la planète résultent directement de la politique impérialiste menée depuis des lustres par les pays occidentaux. L'intégrisme religieux, en Iran, constitue évidemment une réponse aux méfaits du capitalisme. Contre la loi d'airain du profit, certains vont opposer de prétendues lois spirituelles, qui seront tout aussi dangereuses, mais qui emporteront dans un premier temps l'adhésion d'une partie de la population. Et si la population n'est pas assez "convaincue" de la justesse de ces nouveaux principes, une répression sans relâche se chargera de la faire venir à la "raison".

Le capitalisme est le terreaux du totalitarisme. Daniel Guérin, parmi d'autres, l'affirmait déjà il y a une cinquantaine d'années. En France, où les sujets de mécontentement abondent, un démagogue comme Le Pen a matière à alimenter ses discours. Son analyse est perfide, mais elle repose sur un malaise réel, et c'est ce qui rend redoutable ses propos. La gauche, qui se charge de l'économie, ne peut évidemment guère se porter à faux contre lui, si ce n'est sur un terrain humaniste qui persuade peu de monde en période de crise.

Heureusement, il semble que l'influence des politiciens, telle que nous l'avons connue jusqu'alors, s'estompe. Le rôle de ces personnages n'est plus tant d'exprimer des revendications que de prendre en main l'avenir national. Autrement dit, et tacitement, les hommes politiques qui se veulent "responsables", sont conduits à faire abstraction de leur étiquette politique et à relever leur manche pour assurer la prospérité du pays. L'union sacrée est toujours de rigueur. Mais pour qui se refuse à jouer ce jeu, pour qui n'admet pas de cautionner cette social-démocratie à visage non pas humain mais serein, il convient de privilégier les initiatives prises "à la base".

Depuis l'hiver 1986, en dépit bien souvent des éructations des syndicats ou des sommités du monde politique, de telles actions se succèdent. Les grèves d'une journée, les manifestations rituelles République-Nation, ne trouvent plus guère de partisans. Il ne s'agit pas de se laisser emporter par un triomphalisme qui serait inconsidéré, mais simplement de constater que les actions "autonomes" prolifèrent. A cet égard, les manifestations contre le FMI, qui se sont produites à Berlin et dans quelques autres villes d'Allemagne et d'Europe, sont très intéressantes. Contre l'impérialisme, l'internationalisme ne s'avère-t-il pas être une solution séduisante ?

Fin avril, une campagne anti-impérialiste, antifasciste, anti-raciste, anti-sexiste, doit être menée en Europe (n'oublions pas que le 20 avril 1989 est le centième anniversaire de la naissance d'Hitler, et que cette date sera commémorée par l'extrême droite). Un carnaval anti-Le Pen se déroulera dans le vingtième arrondissement de Paris. D'autre part, par rapport au Bicentenaire de la Révolution, un "Comité de sans cravate" prend des initiatives qui ne peuvent que rencontrer notre approbation... Il semble que le paysage social et politique soit en train d'être redessiné. Le crayon est entre nos mains.

Amiens le 15 mars 1989

FLICS ET MILITAIRES AU SERVICE DES CITOYENS

Dans cette rubrique, nous ne parlerons plus de « terrorisme national », même si la police et l'armée ont, par leurs divers assassinats ou exactions, des comportements susceptibles de terroriser plus d'un. En revanche, nous continuons à relever les méfaits dont policiers et gendarmes sont les auteurs, au nom de leur prétendu rôle de protection des citoyens. Certes, assassinats, tabassages ne sont pas à évaluer sur le même plan que vols, détournements de fonds, etc. ; de même que le rôle incontestable de la hiérarchie policière et militaire est à mettre en avant. la lettre d'Hervé de Nantes, parue dans CA 84, signale à bon escient les insuffisances de la rubrique, telle qu'elle est faite. Malgré ses défauts, nous pensons cependant qu'elle a aussi pour objectif de montrer que les « gardiens de l'ordre » sont nombreux à commettre les délits qu'ils sont censés réprimer.

28 janvier 89 : Un policier de Marseille est renvoyé devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône pour avoir provoqué la mort d'un jeune homme dont il voulait contrôler l'identité.

27 février 89 : Un gendarme charentais, auteur d'un hold-up, est écroué à La Roche sur Yon.

28 février 89 : Un sous-brigadier de Reims est condamné à 8 mois de prison pour avoir violemment frappé, avec son arme de service, une adolescente de quinze ans, interpellée par erreur. (8 mois avec sursis)

2 mars 89 : S'ouvre à Nanterre le procès du commissaire Jobic, pour proxénétisme aggravé et pour corruption passive. On y parle des rapports de la police avec le milieu, le proxénétisme, les indicateurs.

Les commissaires, au plus haut niveau de la hiérarchie, appuient totalement Jobic. Le juge d'instruction Hayat est menacé par trois fois par le groupe d'extrême droite « Honneur de la France ». Pendant l'instruction, un témoin a été assassiné le lendemain de son audition ; des pressions ont également été exercées sur des témoins à charge du commissaire Jobic.

2 mars 89 : Un ancien légionnaire est arrêté dans le cadre de l'enquête sur les cinq attentats racistes commis à Cagnes/mer, notamment contre des foyers d'immigrés. L'homme avait été intepellé en 1984 pour des faits semblables.

4 mars 89 : Tympan perforé, traumatisme au genou, un étudiant de Valence est hospitalisé à la suite d'une interpellation violente des policiers, lors d'un contrôle d'identité. L'étudiant porte plainte.

6 mars 89 : Un ancien conseiller militaire en Afrique est interpellé et inculpé dans le cadre des attentats racistes contre les foyers Sonacotra de Cagnes/Mer.

10 mars 88 : Un ancien parachutiste est inculpé dans l'affaire des attentats racistes de Cagnes/Mer.

10 mars 89 : A Lyon, un inspecteur divisionnaire, ancien chef de la brigade des stupéfiants de Clermont Ferrand est jugé pour trafic de drogue. 1,6 kg de cocaïne a été découvert dans les statuettes qui lui étaient destinées. Il est condamné à 15 ans de prison.

11 mars 89 : Dans le Val d'Oise, un brigadier du commissariat d'Argenteuil est inculpé de recel d'objets volés et suspendu de ses fonctions pour avoir revendu à ses collègues flics du matériel hi-fi et vidéo volé par son beau-frère. Quinze gardiens de la paix du même commissariat sont inculpés de recel mais laissés en liberté

18 mars 89 : Un enquêteur privé dépose une plainte mettant en cause le commissaire Vénère (bien connu pour le soutien sans réserve qu'il porte à Jobic), auteur d'un rapport qui aurait contribué à le faire condamner. Dans ce rapport, Vénère couvrait ostensiblement un flic qui avait glissé une fausse carte d'identité dans les papiers de l'enquêteur. Ce dernier a obtenu la relaxe. Le flic a été condamné à dix mois de prison ferme pour détention arbitraire et usage de document administratif falsifié. Quant au commissaire Vénère, si prompt à la solidarité policière, la plainte contre lui suit son cours...

18 mars 89 : La cour d'appel de Lyon condamne pour corruption passive à 6 mois avec sursis et 10.000 francs d'amende un inspecteur de police que le tribunal avait relaxé.

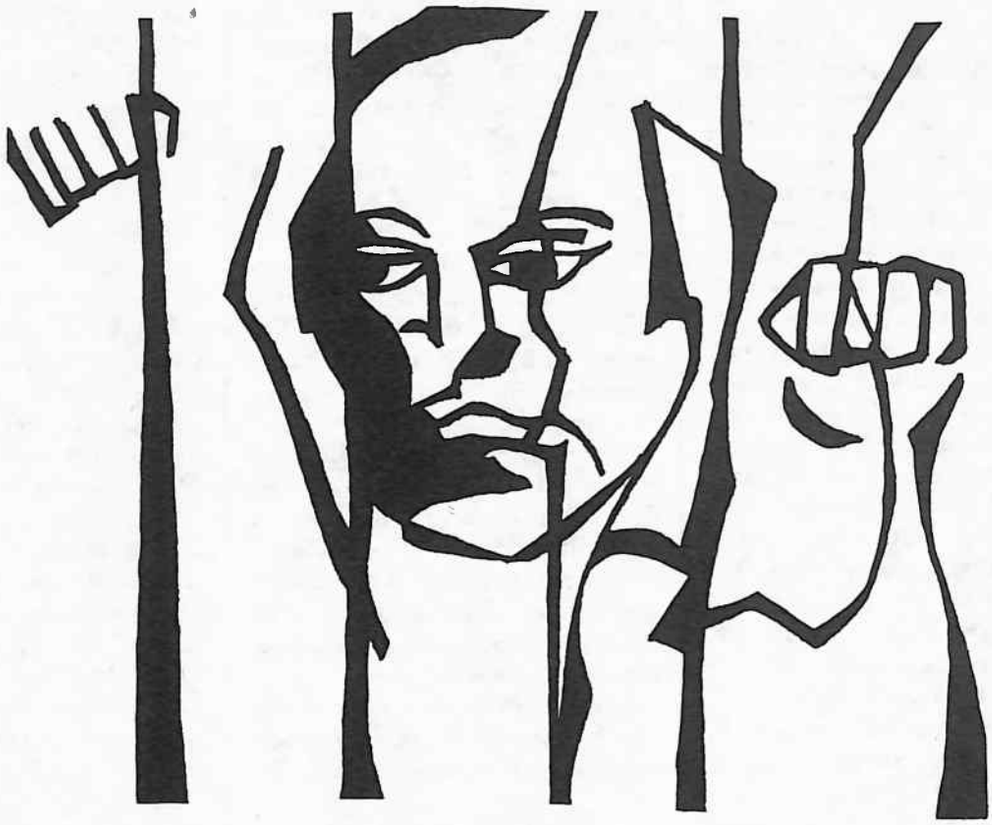

POUR L'EUROPE DES LUTTES

L'Europe du capitalisme se profile aujourd'hui nettement à l'horizon de 1993, l'Europe des polices et de la justice se précise également dans son sillage, quand elle ne la précède pas pour mieux lui préparer le terrain (espace judiciaire européen, groupe de TREVI(1), accords de Schengen(2)...).

Ainsi, 3 années avant cette date, un certain nombre d'accords, de collaborations, entre les différents Etats européens sont déjà en place, et fonctionnent comme à titre de répétition, au delà de leur fonction d'aménagement progressif de l'Europe des douze. On peut à ce titre citer l'harmonisation des législations en matière d'immigration, de visa, ou de droit d'asile, la constitution de fichiers informatiques communs, la collaboration technologique et financière dans le domaine du nucléaire (politique européenne des déchets, le centre de retraitement de la Hague, les capitaux et les différents éléments de Superphénix...) ou de l'armement. Cette collaboration européenne se précise aujourd'hui à un point tel, qu'elle commence à être perçue concrètement dans différents secteurs et parvient de ce fait à toucher directement des mouvements nationaux.

Fait qu'illustrent deux manifestations qui ont eu lieu récemment : le congrés européen antifasciste, antiraciste, et antisexiste de Berlin en novembre dernier, et le congrès anti nucléaire européen-radical, tenu à Amsterdam en février 89.

La volonté de mener une action Européenne n'est certes pas nouvelle. Pour exemples, la manifestation de Malville en 1977 était déjà de dimension européenne, ou encore, les différentes actions qui ont pu être menées sur des cas de l'extradition de Croissant ou au travers des tentatives de structurations internationales telles le Secours rouge... Cependant, cette volonté s'inscrivait dans le cadre d'une solidarité internationale venant renforcer une lutte nationale, alors qu'aujourd'hui émerge une certaine conscience de la dimension européenne.

La « nouveauté » s'inscrit donc dans le dépassement de la simple collaboration ponctuelle, pour tenter de parvenir à une expression politique coordonnée, définissant des axes d'intervention et des stratégies communes aux différents mouvement nationaux .

L'Europe posséde déjà un espace d'expression politique spécifique par le biais des institutions européennes : Parlement européen, conseil de l'Europe.... Cependant, ces espaces sont occupés soit directement par les Etats, soit par des forces définies - les partis représentés, ou par des organisation à la même logique institutionnelle qui siègent dans les différents groupes satellites que ce parlement est parvenu à mettre en place, ou pour le moins à fortement encourager : Entente européenne pour la défense de l'environnement, Assise Européenne pour le droit d'asile, Conseil des associations immigrées d'Europe.

Ces instances, outre le faible intérêt qu'elles représentent pour notre conception de la politique, présentent toutes les limites des stratègies institutionnelles, telle la soumission des mouvements sociaux aux partis politiques représentés, et ne parviennent à dépasser les clivages partidaires et nationaux. Citons à ce titre le vote récent au parlement européen en faveur de l'envoi d'une mission sanitaire dans le Pacifique Sud à propos des essais nucléaires français, qui fut rejeté, toutes les forces politiques française votant contre, et le PCF s'abstenant. Ces limites sont d'autant plus fortes que les institutions européennes sont démunies de toutes possibilités d'interventions concrètes, et ne sont présente qu'à titre symbolique, remplissant juste une fonction de bonne conscience politique en émettant régulièrement des résolutions de principes sur les thèmes les plus divers. Ceci expliquant certainement les positions « radicales », que le parlement peut défendre, comparativement à la politique menée et défendue par les Etats nationaux. (voir par exemple ses résolutions sur le droit d'asile ou sa condamnation des politiques du groupe TREVI...).

L'intérêt des rencontres du type de celles menées à Berlin où à Amsterdam, réside donc dans la possibilité de faire émerger au niveau européen, une expression politique autonome pour les mouvements qui s'y retrouvent. Pour cela, le premier point positif réside dans la possibilité de faire circuler l'information directement, de mouvement à mouvement, sans le trop souvent nécessaire transit par des organisations politiques ou des institutions, qui ne se privent pas de filtrer leurs sources, quand elles ne les oublient pas plus simplement encore.

La nature de cette information est elle aussi importante. Il s'agit bien souvent

CONGRES ANTI NUCLEAIRE RADICAL

Il a eu lieu début février en Hollande. Etaient présents également des Allemands, Belges, Suédois, Finlandais, Suisses, Italiens, Catalans... Les discussions ont porté sur différents aspects du nucléaire (extraction de l'uranium, transports, déchets, nouveaux types de contrôles...), les moyens de lutter contre, et la situation dans chaque pays. Radical est entendu dans le sens européens du nord du terme : anti-autoritaire, antinucléaire, antimilitariste, anticapitaliste, antisexiste... Anti également sructures du type « représentation ». Européen devraient être entendu dans le sens géographique du terme : les radicaux de l'Est devrait être présents au congrès suivant. Cette rencontre a fait apparaître bien sûr, des points communs et des divergences dans les objectifs de luttes et les situations affrontées (positions sur la situation des déchets par exemple), mais aussi une Europe à géométrie variable. Ce qui est présenté comme un projet européen et imposé au nom de l'Europe dans un pays donné n'est pas forcément connu des mouvement des autres pays. Et nous en avons appris quelques unes sur l'action de la COGEMA(1) chez nos voisins... Un bulletin d'information bilingue devrait se mettre en place.(2)

1) Compagnie minière, filiale du Centre à l'Energie Atomique (CEA), première compagnie mondiale dans le domaine de l'extraction d'uranium, gestionnaire de La Hague.

2) Pour plus de détails sur ce congrés, c.f. le n° 17 du Bulletin du Réseaux pour un avenir sans nucléaire. 90 rue Vergnaud 75013 Paris. Abonnement 80 F/an.

d'informations directement utilisables dans le cadre d'une lutte, qu'elles portent sur la nature de projets européens dont d'autres ont eu connaissance par avant, ou encore sur le type d'actions menées par des groupes étrangers et qui peut être reproduit ou aménagé dans un autre cadre national. Ainsi, le congrès anti-nucléaire, a-t-il mis en avant l'action menée en Hollande et en RFA sur les transports de produits nucléaires, où la rencontre de Berlin a-t-elle pu donner l'exemple de l'interdiction d'expression pour des fascistes mené à grande échelle.

Le contact direct, de mouvements à mouvements, permet également de resituer certaines des initiatives dites européennes prises par des mouvements institutionnels. Ainsi, l'exemple de SOS racisme, qui en France organise des Etats Géneraux Européens de la Jeunesse Antiraciste, sans contacter les différents mouvements européens rencontrés à Berlin et à Stockolm l'année précédente, et ce indépendamment de la journée européenne d'action décidée communément à Berlin. Ou encore, la découverte par les écologistes français, que la manifestation européenne du 20 juin 1987 à laquelle participaient des partis écologistes d'Europe, était totalement inconnue des groupes antinucléaires non affiliés à ces partis.

Au delà de la simple perception des magouilles et de la découverte des différentes manipulations politiques effectuées par certains, le contact de mouvements à mouvements permet la découverte d'autres modes de fonctionnement, de structuration, et de lutte, permet une meilleure compréhension des stratègies en cours dansles différents pays, et surtout en ce qui concerne les militants de France, permet la découverte de groupes fonctionnant au delà des clivages idéologiques, avec une démarche beaucoup plus pragmatique et concrète que ce que nous pouvons connaître ici. Cela permet également d'avancer par des débats concernant la réalisation concrète d'un objectif, et non de stagner sur un débat concernant un objectif en soi, coupé de sa réalité, tel que nous le connaissons trop généralement ici.

Le dernier point important sur les intérêts de ces rencontres réside également dans la possibilité de mettre en œuvre des initiatives communes de dimension européenne, que ce soit la réalisation d'un bulletin de liaison bilingue pour les antinucléaires, ou l'organisation d'une journée d'action commune le 22 avril 1989 pour les groupes antifascistes, antiracistes et antisexistes européens.

Ce type de rencontres permet enfin d'intégrer dans notre perception, les réalités nationales très différentes, que ce soit du point de vue des objets de lutte, de leurs formes ou de leur traditions, des clivages politiques existant, ou encore des différences existant sur les échéanciers nationaux. Cette perception doit permettre à moyen terme, d'aller vers une plus grande compréhension des spécificités nationales, et de les intégrer dans l'optique d'une articulation des luttes, afin de gagner en efficacité en ne laisant pas le terrain de la coordination aux Etats, partis, et autres groupes institutionnels.

Se réapproprier la rue... !

Cette articulation des mouvements de lutte qui est aujourd'hui en cours au moins dans les domaines de l'antinucléaire et de l'antifascisme, ne doit cependant pas faire illusion. Elle est nécessaire face à la dimension européenne que prennent dorénavant les politiques nationales dans pratiquement tous les domaines, qu'ils soient économiques, politiques ou sociaux. Cependant, elle ne constituera jamais un palliatif aux insuffisances nationales, et ne se substituera pas aux luttes locales. Le cas de la manifestation pour un avenir sans nucléaire du 20 juin 87 est à ce titre exemplaire : les seuls contacts institutionnels avec d'autres pays, ne parvinrent pas à lui donner la dimension internationale qui était annoncée. Pour cela, le contact de mouvements à mouvements était indispensable. C'est d'ailleurs ce contact qui existait en grande partie en France, en raison de l'histoire du mouvement anti-nucléaire français, qui lui permit d'avoir au moins une dimension nationale.

PARIS

1) TREVI : Terrorisme, Radicalisme, Extrémisme, Violence. Nom du groupe formé par les ministres de l'intérieur et les principaux chefs des services de police des pays européens, et qui prépare les accords en matière d'harmonisation des législations, et organise la collaboration de la répression au niveau européen.

2) Schengen : accord concernant les pays du Bénelux, la RFA, et la France, et qui a pour fonction d'instaurer progressivement la disparition des contrôles douaniers aux frontiéres de ces 5 pays dans le cadre du marché européen. Ce qui intéresse les questions de contrôle et de collaboration entre polices, et les politiques migratoires entre autres. De fait, cet accord ne fait que mettre en place les décisions prises au sein du groupe TREVI. (c.f. Réfléxes n° 21 spécial Europe)

CONGRES EUROPEEN ANTIFASCISTE, ANTIRACISTE, ANTISEXISTE.

Il s'est tenu à Berlin du 4 au 10 novembre 1988, et faisait suite à l'initiative semblable tenue à Stockolm au printemps 1988, à ce détail près que celui ci ilait pour la première fois à un niveau européen antifascisme, antiracisme, et antisexisme.

De nombreuses délégations de Grande Bretagne, RFA, Belgique, Danemark, Suéde, Espagne, Autriche, France se retrouvérent tant pour analyser les trois thèmes portés au débat en fonction des spécificités nationales et internationales, que pour échanger leurs expériences de luttes, leurs stratègies et leurs objectifs.

Pour la France, étaient présent le MRAP, SOS- Racisme, et REFLEX. C'est dire la diversité des sensibilités représentées.(1)

Les différentes délégations se sont toutefois quittées sur la base de l'organisation d'une campagne commune, dont l'aboutissement sera une journée européenne d'action le Week-End du 22-23 avril 1989, inscrite dans le cadre revendicatif suivant : Pour une Europe ouverte et solidaire, Pas de citoyens-citoyennes de seconde zone, égalité des droits, pas d'expression pour les racistes et les fascistes, stop au racisme, au fascisme et au sexisme.

A Paris une manifestation est prévue le samedi 22 avril à 15h, place de l'Europe. Un appel à la manifestation circule. Pour se le procurer et le signer : REFLEX, 14 rue de Nanteuil, 75015 PARIS.

1) Voir le n°2O de Réflexes, pour le compte-rendu détaillé du congrès, et surtout le n°21 « spécial Europe », où figurent les informations rassemblées à ce congrès et des interviews des principaux groupes européens représentés.

APPEL POUR UNE EUROPE OUVERTE ET SOLIDAIRE CONTRE UNE EUROPE DE L'EXCLUSION, DU RACISME ET DU FASCISME

Du 4 au 10 novembre 1988, une vingtaine de groupes des différents pays d'Europe luttant contre le fascisme, le racisme et le sexisme se sont rencontrés durant une semaine à Berlin. Cette rencontre, la seconde du genre, n'a pu que constater le développement des pratiques et des idées d'exclusion et de répression dans chacun de ces pays dans les domaines économiques, politiques et sociaux.

L'Europe de 1992 suppose une harmonisation juridique et législative des différents pays par un alignement sur des minimums.

Face à cette menace, les différents groupes se sont entendu sur la tenue d'une journée européenne d'action antifasciste, antiraciste, antisexiste, qui aura lieu le 22 avril 1989, dans le cadre revendicatif suivant :

Pour une Europe ouverte
Stop au racisme
Pas d'espace d'expression pour le fascisme
Pas de citoyen ni de citoyenne de seconde zone

Défendre l'idée d'une Europe non fondée sur l'exclusion et la discrimination à l'égard des femmes, des immigrés, des jeunes, des précaires, d'une Europe basée sur le droit de l'homme, des peuples et des cultures, passe en premier par une lutte au sein de nos Etats respectifs.

L'Etat français fait partie du peloton de queue des pays européens en matière de législation concernant le droit des immigrés (le droit de vote a été accordé dans plusieurs pays de la communauté), et se trouve par contre en tête en ce qui concerne le développement des idées et des pratiques sécuritaires et d'exclusion, en matière de répression et de contrôle social.

C'est en luttant contre ces faits aujourd'hui et ici, que nous éviterons qu'ils soient généralisés et amplifiés à l'échelle européenne.

C'est pourquoi, en liaison avec nos amis d'Europe, nous appelons tous les groupes, associations et personnes à manifester le 22 avril 1989.

Contre le fascisme, le racisme et le sexisme en exigeant :

L'abolition de la loi Pasqua-Pandraud
La fermeture des centres de rétention
Le droit au regroupement familial
Le devoir d'asile à l'égard de tout réfugié politique comme économique européen comme non européen
La libre circulation de tous les résident(e)s européens comme non européens
Le port non obligatoire des papiers d'identités
Le droit à l'indépendance pour les peuples opprimés

MANIF 15 HEURES PLACE DE L'EUROPE LE 22.04.89

Y A-T-IL ENCORE DES REFUGIES ?

Il faut tordre le cou aux clichés. L'Europe, et la France notamment, ne sont pas la destination naturelle des persécutés du monde entier. Il y a des réfugiés partout dans le monde, sauf en Europe. D'après le Haut Commissariat aux réfugiés (H.C.R.), il y avait en 86 plus de 12 millions de réfugiés, dont deux millions environ accueillis dans les pays développés, soit 15 %. L'Europe en accueille environ 700.000, soit autant que la Somalie (mais pour cette dernière, cela représente un habitant sur sept), la France 180.000, soit autant que l'Algérie, bien moins peuplée. Les deux principaux continents d'asile sont l'Asie (6,3 millions de réfugiés) et l'Afrique (3,3 millions). Enfin, l'Amérique centrale est aussi un lieu d'accueil important. Les démocraties occidentales ont beau s'autoproclamer bastion des droits de l'homme, ce sont surtout des forteresses quasi-inacessibles aux populations persécutées.

Pourtant, en théorie, les choses sont simples et belles. Le droit d'asile pour les combattants de la liberté fait partie de la déclaration des droits de l'homme, et la Convention de Genève, ratifiée entre autres par la france et les Pays européens, attribue la qualité de réfugié « à toute personne qui... craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité, et qui ne peut, ou du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays... ».

DES FRONTIERES BIEN GARDEES

Premier problème : il faut passer la frontière. Ce qui implique déjà d'avoir des papiers et un visa, une évidence lorsqu'on est pourchassé... Pour ceux qui ne l'ont pas, c'est la Police de l'Air et des Frontières (P.A.F.) qui fait le tri.

Précision administrative: tant qu'un étranger n'a pas passé la frontière, il n'est pas expulsé mais refoulé, c'est une décision de police sans droit de regard de la justice. L'autre différence avec une expulsion est qu'il est obligatoirement renvoyé dans son pays d'origine, alors que l'expulsion peut se faire dans un pays tiers.

En principe, si l'étranger indique qu'il demande l'asile politique (il n'a pas intérêt à se gourrer de terme, même s'il ne parle que le Tamoul dans le texte), la Direction des Libertés Publiques doit donner son avis. En pratique, en décembre dernier, trois opposants roumains ont été réexpédiés à leur bourreau par l'avion suivant. Le temps que la Direction des Libertés Publiques donne son avis (c'est parfois long), le réfugié n'est pas emprisonné, nuance, il est retenu en zone internationale, où aucun hébergement n'est prévu, et surtout où personne ne peut pénétrer (on n'est pas en France).Il faut donc savoir que chaque jour dans les aéroports internationaux des réfugiés potentiels sont refoulés par les flics, ou avec l'accord de la Direction des Libertés Publiques, vers le pays d'origine sans que personne ne le sache, sauf la police qui les accueillera à leur retour... des mobilisations sur les aéroports parisiens ont lieu actuellement, à l'initiative notamment du G.A.S. (Groupe Accueil Solidarité) et en collaboration avec la CFDT.

Les avions sont quand même une fissure dans la forteresse. Le groupe de TREVI (1) étudie la possibilité d'infliger des amendes et de faire payer le prix du billet de retour du refoulé aux compagnies aériennes. Ça nous diminuerait doublement les impôts: pas de frais de voyage, moins besoin de flics, les compagnies s'en chargeraient...

LE PARCOURS DU COMBATTANT DU DEMANDEUR D'ASILE

Ouf! La frontière est passée. le réfugié a alors 48 heures pour déposer une demande d'asile à la péfecture. S'il attend un jour de plus, retour à la case départ (dans beaucoup d'endroits, prévoir de faire lepied de grue à partir de la veille au soir pour être sûr d'arriver au guichet le lendemain.) Ceux qui ont réussi à franchir la frontière clandestinement ne peuvent pas demander l'asile, sauf s'ils sont une espèce neutre aux yeux des flics (espèce en voie de disparition). En effet, un passage de frontière clandestin est un non-passage de frontière, on est toujours susceptible d'être refoulé, en plus on a commis un acte illégal sur le territoire français. En particulier, aucun Basque ne peut plus demander l'asile politique. Ceux qui sont en retard peuvent être arrêtés au guichet pour séjour irrégulier...

Bon, le réfugié arrive à l'heure au guichet et l'employé est bien luné. Il recevra alors une autorisation provisoire de séjour pour aller faire des démarches auprès de l'OFPRA. L'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides dépend du Ministère des affaires étrangères. Pour avoir un récipissé provisoire de séjour de trois mois délivré par la préfecture, le réfugié doit présenter un certificat de dépôt de dossier à l'OFPRA (s'il reçoit ce certificat après l'expiration de l'autorisation provisoire de séjour, lancer un dé, si le numéro est mauvais, retour à la case « vous avez un mois pour quitter le territoire français») **et** un domicile stable. Prière de ne pas se réfugier sans avoir une communauté d'accueil solidement organisée sur le territoire français... A ce stade, notre réfugié a enfin le droit de travailler ou de s'inscrire à l'ANPE, donc d'avoir la sécu.

En 87, 28.000 réfugiés ont réussi à poser une demande. L'OFPRA a accordé 9750 statuts, qui ne concerne pas obligatoirement les demandes de 87 mais aussi celles des années précédentes. Bien sûr, suivant la nationalité, les réponses peuvent aller de 100% d'acceptation à 100% de refus. Sur les 177.000 réfugiés statutaires, 100.000 sont asiatiques (mieux vaut être Indochinois), 50.000 Européens (Est et Turquie confondus). En moyenne, une demande est rejetée plus de deux fois sur trois.

Reste alors une ultime chance, la Commission de Recours, qui siège au Conseil d'Etat et où le Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations-Unies est représenté. En 1987, 14.737 recours ont été déposés, 690 acceptés (qui concernent des recours antérieurs).

La Commission de Recours, comme l'OFPRA, est censée examiner chaque demande individuellement. En fait, les rejets sont quasi systématiques et l'audience dure généralement moins de deux minutes (plusieurs dizaines de cas examinés en une demi -journée. Le motif le plus souvent invoqué: absence de preuves de persécutions ou de tortures. Notamment, la Commission de Recours refuse très souvent de considérer les témoignages comme preuves. Penser à demander à son tortionnaire ou au médecin qui l'assiste un certificat avant de s'enfuir...

Jusqu'au rejet par la Commission de Recours, le réfugié voit son récipissé de séjour renouvelé (s'il amène la preuve de son recours, s'il ne change pas de domicile, si...). Le rejet de la Commission lui est notifié, il l'est également à la Préfecture, qui lui notifiera alors qu'il a un mois pour quitter le territoire français, sauf situation particulière.

Ceci est réglementé par une circulaire pondue par Joxe lors de son premier passage au Ministère de l'Intérieur. L'histoire de cette circulaire est représentative de la gestion socialiste de ce genre d'affaires. Elle comportait un double volet: garantir des papiers (et donc aussi des droits sociaux, travail, sécu. alloc...) aux demandeurs d'asile en cours de démarches, s'assurer que ceux dont la demande a été rejetée soient mis en situation irrégulière. Cette circulaire a été relativement bien acceptée par les associations humanitaires à cause du premier volet. C'est une circulaire qui a permis les premières expulsions de Basques (après les déportations). Ce n'est pas la seule raison du silence des associations humanitaires à ce sujet, mais ça a joué. Plutôt que de la combattre, elles ont toutes préféré s'engouffrer dans les exceptions pour raisons humanitaires prévues dans le second volet, qui ne fait que renforcer l'arbitraire (c'est de toute façon la Préfecture qui décide sans recours possible).

UN DROIT OU UN POUVOIR DISCRETIONNAIRE?

La première chose qu'on peut remarquer sur le droit d'asile est commune avec l'ensemble de la situation de l'immigration. En principe, il y a des lois que l'administration est chargée d'appliquer. Ici, les lois sont floues et l'essentiel est constitué de textes administratifs, donc d'un pouvoir discrétionnaire des flics très important. Ceci va jouer à trois niveaux.

D'abord, un tri à l'entrée est opéré qui permet de résoudre radicalement la question: il est probable que l'essentiel des demandeurs potentiels d'asile sont refoulés avant même de pouvoir déposer une demande. Ensuite, le rôle principal de l'administration est de fabriquer des clandestins à tous les stades de la procédure.

Enfin, et c'est là un aspect spécifique aux réfugiés, cet arbitraire n'est pas seulement là pour permettre à des flics et des ronds de cuir d'exercer un pouvoir plus ou moins sadique. Il permet également de régler des problèmes politiques, et notamment diplomatiques, rapidement, sans être entravé par des contraintes législatives. **Les demandeurs d'asile sont tous des otages de la diplomatie française.**

Au delà de l'affaire des Iraniens qui avait marqué tout le monde, les exemples sont extrêmement nombreux: Basques, Irakiens, Libanais torturés par la DST, Algériens, Africains de nos ex-colonies, interdits de demande d'asile...

Il faut rappeler la vieillle pratique policière française de rafler tous les réfugiés d'un pays lors de la visite de son chef d'Etat. Ceci permet aussi tous les chantages policiers sur la population particulièrement vulnérable. Les convocations de réfugiés par les RG avec menaces à l'appui sont une pratique très courante.

L'EXEMPLE DES BASQUES

Il est particulièrement significatif du droit d'asile en France.

En 79, les Basques se sont vu retirer leur statut parce que l'Espagne était devenue démocratique. Pourtant, la Convention de Genève ne précise rien sur le régime du pays d'origine du réfugié. Ce précédent servira plus tard à l'encontre des réfugiés latino-américains. C'est devenu une règle implicite appliquée dans toute l'Europe de l'Ouest alors qu'on ne la trouve dans aucun texte législatif.

En 81, ils sont de nouveau autorisés à déposer une demande auprès de l'OFPRA, ce qu'ils font tous, et pour être protégés, et pour faire reconnaître leur combat comme politique.. Mais aucun statut n'a été accordé par l'OFPRA. C'est ce qu'on appelle un rejet implicite. Les réfugiés basques ont donc déposé des recours (depuis 81, en tout 16 ont obtenu le statut de réfugié politique).

Janvier 84, ce sont les premières mesures d'expulsion de réfugiés Basques: déportation vers des pays tiers (en Amérique latine et en Afrique), touchant y compris des « statutaires ». Le motif est une « appartenance à bande armée » jamais prouvée, la mesure est prise par le Ministère de l'Intérieur. Très peu de protestations: les associations humanitaires préfèrent ne pas trop se mouiller pour des « terroristes ». C'est une vieille tactique: il y a les bons et les mauvais réfugiés. Les mesures prises à l'encontre des premiers passent relativement facilement, et servent ensuite de précédent pour être utilisées contre les autres réfugiés: c'est ce qui est arrivé aux Iraniens sous Pasqua.

Automne 84, ce sont les premières extraditions. L'extradition est différente de l'expulsion.

La procédure judiciaire n'a qu'un seul objet: comparer les législations des deux pays pour vérifier que le délit existe bien dans le droit français et que la procédure judiciaire est acceptable. L'extradition d'un politique a donc deux signification:

- Sa criminalisation, puisque l'extradition n'existe officiellement que pour les crimes de droit commun,
- un label de démocratie décerné à la juridiction qui le réclame.

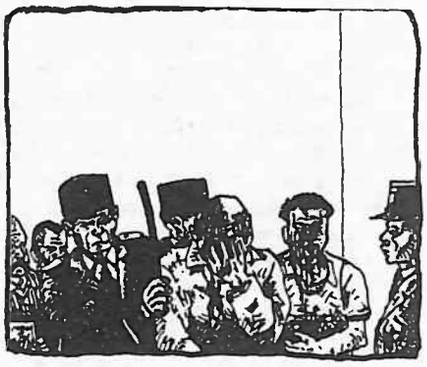

Une fois la possibilité de l'extradition acceptée par la justice, la décision est politique. Elle est prise au niveau du gouvernement. C'est une décision prise au plus haut niveau qui a souvent des implications diplomatiques. C'est cet aspect officiel qui donne leur importance particulière aux extraditions.

On peut dire que ces extraditions ont marqué officiellement la fin du droit d'asile en France: c'est la première fois que sont extradés pour motif politique des demandeurs d'asile, c'est à dire des gens susceptibles d'être reconnus officiellement comme réfugiés. La Convention de Genève est prévue pour protéger les réfugiés contre les poursuites de leur pays d'origine. L'extradition en est tellement exclue que l'hypothèse n'en est même pas envisagée. C'est sur cette omission que s'est fondé le Conseil d'Etat.

La suite de l'histoire montre comment le gouvernement joue sur les trois tableaux, politique, juridique et administratif. La circulaire de Joxe parait en mai 85 (cf. supra). Entre novembre et décembre, plus de 50 recours seront examinés et rejetés par la Commission de Recours. Une partie importante de la communauté basque est ainsi mise en situation irrégulière, et se voit progressivement notifier des expulsions, avant les célèbres expulsions en urgence absolue de Pasqua. Parallèlement l'OFPRA change d'attitude: il rejette systématiquement les demandes posées dans le délai record d'une semaine.

Jusque là, les réfugiés basques étaient de mauvais réfugiés, ils deviennent des non-réfugiés: ils ne peuvent plus se réclamer de la Convention de Genève, ni de la juridiction existante. Après l'intermède Pasqua (plus de 200 remises à la police espagnole), Joxe a déclaré qu'il limiterait les expulsions en urgence absolue. Il peut se le permettre: la majorité des réfugiés basques sont en situation irrégulière sur le territoire français, donc expulsables par voie normale. Pour ceux plus récemment arrivés, qui n'ont pu déposer de demande d'asile (ni bien sûr chercher à obtenir des papiers), l'expulsion n'est pas nécessaire, il suffit de les refouler, nuance!! (il y a eu des cas).

Dernière mesure qui menace l'ensemble des réfugiés, y compris les « privilégiés » qui ont réussi à obtenir le statut: Santiago Arrospide s'est vu retirer par l'OFPRA son statut de réfugié au motif que la situation politique aurait évolué (un recours est actuellement pendant). Entre 82, date où il l'avait obtenu, et maintenant, non seulement il n'y a pas eu de changement constitutionnel, mais le chef de l'Etat est resté le même! Ceci signifie que même ceux qui ont réussi à obtenir la protection de la Convention de Genève peuvent à tout moment se la voir retirer. L'expression d'otages de la diplomatie française à propos des réfugiés n'est pas trop forte.

POURQUOI DEFENDRE LE DROIT D'ASILE?

Le droit d'asile a toujours été un droit politique. Il a d'abord fallu inventer la nation, et la déclaration des droits de l'homme qui l'inscrit pour les combattants de la liberté. Décider de ce qu'est un combat pour la liberté est éminemment politique. La convention de Genève a été conclue dans la foulée de la seconde guerre mondiale, dans un contexte de populations déplacées en Europe suite au nazisme et ceux qui fuyaient l'Est.

Pour commencer, une loi internationale ne va pas s'attaquer à la souveraineté des Etats. C'est pourquoi chaque cas doit être examiné individuellement. C'est pourquoi aussi **les déserteurs sont exclus de cette Convention** (ce qui n'était pas un mince problème pour les Iraniens et les Irakiens), de même d'ailleurs que les femmes (les persécutions sexistes ne sont pas mentionnées).

Dans la pratique, le droit d'asile a toujours dépendu de la situation politique nationale. La solidarité est toujours plus importante dans un contexte de luttes. Ceci dit, l'attaque contre le droit d'asile ne concerne pas que les réfugiés:

- Une fois le droit d'asile retiré, et c'est très clair pour les Basques, ceux qui veulent rester malgré tout solidaires sont criminalisés (aide à séjour irrégulier, association de malfaiteurs).
- Certes, c'est parce que nous avons oublié ce qu'est une lutte violente que les réfugiés se font aussi facilement taxer de « terroristes ». Mais actuellement, l'ensemble de ceux qui se sont défendus les armes à la main contre des persécutions cessent d'être considérés comme réfugiés. Au-delà de certaines déclarations scandaleuses de Médecins Sans Frontières sur les réfugiés salvadoriens, le H.C.R va cesser d'assister les réfugiés en Somalie à cause de la présence de la guérilla. **C'est la notion de légitimité de la résistance qu'il s'agit de défendre.**

- Les réfugiés sont toujours un enjeu important pour leur mouvement. Une communauté de réfugiés issus d'un pays démontre par son existence même la réalité des persécutions et des tortures. La normalisation mondiale passe par la dislocation de ces communautés dans les pays développés. En outre, l'absence totale de protection empêche les réfugiés de faire un travail d'information sur ce qui se passe dans leur pays. La solidarité avec les luttes de par le monde passe aussi par la défense du droit d'asile chez nous.

UNE LUTTE DIFFICILE

Il faut d'abord rappeler ce que ne cessent de répéter les associations humanitaires: sauf exceptions, la demande d'asile n'est pas une façon de contourner la législation sur l'immigration. Il est largement aussi difficile d'obtenir le statut de réfugié qu'une carte de séjour. Pour l'essentiel, les demandeurs d'asile ne viennent pas des pays traditionnels d'immigration. Pour certaines nationalités, s'il est difficile d'obtenir une carte de séjour, il est impossible d'obtenir un statut de réfugié.

De toutes façons, ce type de raisonnement est scandaleux. Les mouvements politiques et sociaux ne sont pas l'apannage des pays riches. On peut avoir le ventre creux et se battre pour des revendications politiques, sociales, économiques ou culturelles. Témoins les Tamouls, renvoyés parfois par avions entiers, soi -disant immigrés économiques alors que tout le monde sait qu'ils sont en guerre au Sri-Lanka, témoins aussi les Kurdes, victimes des armes chimiques.

La situation est obscurcie par les termes juridiques. les associations humanitaires entendent par « réfugiés » seulement ceux qui ont posé une demande d'asile auprès de l'OFPRA. C'est notamment l'objet affiché de France Terre d'Asile de ne s'occuper que de ceux-ci. Or, certains réfugiés préfèrent tenter leur chance en essayant d'obtenir une carte de séjour. Par exemple, une partie de l'immigration portugaise d'avant 75 fuyait la dictature de Salazar et les guerres coloniales. Inversement, la Préfecture elle-même conseille à certaines nationalités (pays de l'Est...) de poser plutôt une demande d'asile s'ils veulent régulariser leur situation, alors même qu'ils préfèreraient rentrer chez eux. Poser une demande d'asile représente un risque: si on se fait expulser après rejet de la demande, on risque des ennuis encore plus importants. On a vu en outre que beaucoup de réfugiés ne peuvent carrément pas poser de demande, sous peine d'expulsion. A nous d'être clairs, un immigré fuit la misère ou cherche une meilleure situation, un réfugié fuit des persécutions ou la répression. Il ne s'agit pas de porter un jugement de valeur, mais de comprendre les implications d'une différence de situation.

Les actions possibles ne sont pas les mêmes. A défaut de pouvoir s'opposer efficacement aux lois sur les étrangers, on est souvent amené à se battre au cas par cas sur des arguments humanitaires. Ceci a presque été érigé en principe par certaines associations qui ne remettent quasiment pas en cause la législation, mais son application, et réclament des exceptions pour les « bons » immigrés. Ceci est possible aussi pour certains réfugiés. Mais lorsque l'enjeu politique est important, on n'a jamais vu d'arguments humanitaires l'emporter. Beaucoup de réfugiés sont exclus d'emblée de ce type de démarche.

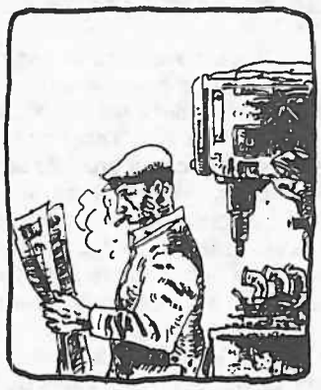

Il faut savoir analyser politiquement la situation pour ne pas aller à contre-sens de ce qu'on recherche. Par exemple, beaucoup ont naïvement appuyé la revendication d'une accélération des procédures à l'OFPRA. C'est vrai que l'allongement des procédures multiplie les risques d'expulsion (cf. au début de l'article) de ceux qui ont des chances d'obtenir leur statut. Mais pour l'immense majorité, tant que leur demande n'a pas été rejetée, ils disposent de papiers, précaires, mais des papiers. Et plus ça

dure, plus il sera éventuellement possible de faire valoir des arguments humanitaires ensuite (enfants français, etc.)

Un autre exemple est la remise en cause de l'OFPRA. On a vu le rôle répressif qu'il joue tout le long de cet article. Le gouvernement précédent aurait pourtant voulu changer son statut (donner une place plus importante au Ministère de l'Intérieur), et la législation française est considérée comme plutôt meilleure que celle des autres pays de la CEE. On se négocie en ce moment une harmonisation de la législation européenne, par le bas, évidemment. Il vaut donc mieux réfléchir avant de formuler certaines revendications (2).

Certaines communautés organisées de réfugiés refusent la lutte au cas par cas:

- Parce qu'elles mènent un combat global pour la reconnaissance de leur lutte et la répression qu'elles subissent.
- Parce qu'elles refusent une individualisation qui diviserait la communauté.
- Parce que ceci peut recouvrir un chantage politique. On ne vous accorde pas de statut, mais on vous donne des papiers. Ce type de tolérance permet ensuite toutes les pressions: faire dépendre le renouvellement des papiers des positions politiques prises par la communauté; ou à un seul courant...

Le statut de réfugié demeure en effet malgré tout. la protection qui laisse le plus de sécurité et d'indépendance. Ce refus de l'individualisation des cas heurte souvent la pratique des associations, et pose directement le problème en terme de rapport de forces.

REFUGIES DE TOUS LES PAYS UNISSEZ-VOUS?

Les essais de coordination des différentes nationalités pour la défense du droit d'asile sont difficiles. La situation n'est pas commune à l'ensemble des réfugiés. Il y a des communautés organisées, des communautés où les individus sont isolés. Ceci dépend aussi beaucoup de facteurs nationaux (lutte encore importante ou battue, unité politique ou non, hégémonie d'une organisation qui exclut les dissidents...). Il y a des nationalités parmi lesquelles les statutaires sont nombreux, des nationalités où il n'y en a aucun. Les problèmes vont de la clandestinité totale à ceux qui protestent contre les imperfections de l'accueil humanitaire (règlement des foyers, bureaucratie...) et du système social (allocations insuffisantes...). Le risque est de n'entendre que ceux qui sont en situation de pouvoir s'exprimer. Il y a des communautés nombreuses, organisées politiquement, combatives, qu'on ne voit jamais, et pour cause.. (Tamouls, par exemple).

On ne peut pas non plus travailler dans ce domaine en ignorant les divergences politiques. Etre prêts à travailler avec tous les courants ne sert à rien. Dans certains cas, si l'un est présent, les autres ne viendront jamais. Certains réfugiés restent militants de leur mouvement, les yeux rivés sur l'évolution de la situation politique chez eux, et cette préoccupation restera toujours prioritaire par rapport au reste. D'autres finissent par avoir leur situation en France comme préoccupation principale.

Une association s'est créée l'année dernière (automne 87), « droit d'asile urgence absolue». Elle a voulu partir du refus du tri entre bons et mauvais imréfugiés. C'est en acceptant ce tri qu'on a accepté la quasi disparition du droit d'asile. Cette association appelait à imiter l'exemple du mouvement "sanctuary» aux Etats-Unis et «Un réfugié un toit» au Pays-Basque, c'est-à-dire à s'engager à héberger des réfugiés puisque le droit d'asile n'existe plus. Elle visait également à accueillir l'ensemble des nationalités. Elle n'arrive pas à se développer, en partie à cause de son manque de clarté politique et de ses naïvetés, et aussi de la difficulté de ce type de lutte et de l'hostilité des autres associations.

L'Europe se fait aussi sur la question du droit d'asile: clandestinité des réfugiés originaires de l'Europe de l'Ouest et collaboration policière à leur encontre, mesures du groupe de TREVI pour limiter encore l'asile, ficher l'ensemble de cette population, etc. (3). La défense du droit d'asile s'articule avec les luttes de l'immigration et la lutte contre l'espace policier européen. C'est un combat d'autant plus minoritaire que la société est moins politisée, mais qui permet de soulever des questions importantes: légitimité de la résistance y compris armée, solidarité internationale, les rouages de la raison d'Etat, le terrorisme d'Etat indissociable de la diplomatie.

Sylvie. Paris

Droit d'Urgence Absolue
20 rue de Rochechouart
75009 Paris

(1) Terrorisme, Radicalisme, Extrémisme, Violence. Il réunit depuis 1975 les ministres de l'intérieur de la CEE; puis les ministres de la justice et les responsables des principaux services de police.

(2) L'intersyndicale de l'OFPRA est active sur le terrain de l'asile et fait partie de la « Commission de sauvegarde du droit d'asile».

(3) cf. l'excellent numéro de *Refex(es)* du mois de mars. 14 rue de Nanteuil. 75015 Paris.

L'OCCIDENT DANS TOUS SES ETATS

L'apparent tollé qu'a soulevé en Occident la condamnation à mort de Rushdie par Khomeiny n'est pas la simple conséquence d'une adhésion sans réserve aux libertés, à la démocratie ou à la tolérance. Les mécanismes de l'indignation, la manière dont ils ont fonctionné avec embarras et même avec d'énormes contradictions (nous y reviendrons plus loin), indiquent précisément que l'inconscient collectif occidental a été sérieusement mis à mal par cet épisode.

DEUX POIDS DEUX MESURES

C'est qu'en effet, il a fait remonter du plus profond de cet inconscient les croisades, l'inquisition, les bannissements et les buchers, les autodafés, jusqu'à l'antisémitisme et l'holocauste, c'est-à-dire près de 1500 ans de culture et d'histoire chrétienne, et dont les derniers avatars sont la colonisation puis l'importation de travailleurs étrangers.

Des épisodes que la mémoire collective occidentale voudrait reléguer dans des espaces situés hors de sa vue. Mais la contradiction principale est que cet occident, pour justifier son système basé sur "l'idéal démocratique", a besoin d'utiliser une culture et une histoire millénaires chargées de dégueulis qui remontent périodiquement dans la bouche et qu'il s'agit de réavaler bien vite ; on voudrait se débarasser de ces verrues qui font mauvais genre.

C'est un peu le même mécanisme que l'on retrouve dans la facon dont est fêté le bicentenaire avec le travail de l'historien Furet ; en même temps feindre de garder l'acquis "égalitaire" et "démocratique" et rejeter la terreur ; faire oeuvre de réconciliation et conforter le consensus ; montrer que le sale boulot a déjà été fait (la révolution) et qu'il convient maintenant d'utiliser et de préserver les conséquences jugées présentables ou utiles.

Dans un récent livre paru à la gloire de Jules Ferry, on explique néanmoins qu'il fut, en plus du grand scolarisateur laïc que tout le monde connaît, l'un des fers de lance du colonialisme français. Les commentateurs de gauche nous expliquent que ce qui peut paraître maintenant comme une contradiction n'en était pas une à l'époque ; que dans leurs têtes, les républicains pensaient faire oeuvre éducative par la politique coloniale ; qu'à la politique de scolarisation massive à l'intérieur correspondait une nécessité d'humaniser les peuplades extérieures (considérées par Ferry lui-même comme des êtres inférieurs, voire des animaux, mais que l'éducation pourrait petit à petit amener au niveau de l'homme c'est-à-dire du blanc européen).

Autrement dit l'impérialisme et le colonialisme sont partis de bonnes intentions et leurs conséquences néfastes ou choquante pour la bonne conscience démocratique actuelle, ne sont le fruit que d'outrances commises dans l'application de ces principes, bons en eux-mêmes (1).

Il y aurait donc dans ce cas là, sur le plan de la morale, des jugements différents à porter sur le même acte suivant qu'il ait été accompli à une époque plutôt qu'à une autre, ici ou là, avec telle intention ou avec telle autre. Par contre, lorsqu'il s'agit des événements actuels ou en prise directe sur la survie de nos sociétés (par exemple l'affaire Rushdie), les mêmes gens n'utilisent plus les mêmes codes de décriptage : ils nous expliquent que la liberté est indivisible et que la tolérance se doit d'être une vertu active et universelle.Dans un cas la valeur morale est relative au temps et à l'espace ; dans l'autre elle est universelle et principielle. Il y a là un tour de passe passe, une mauvaise foi évidente, un aveuglement intellectuel qui ne peuvent que paraître monstrueux aux yeux de ceux que le système lacère, et que l'oncherche à rassurer par tous les moyens.

Ces contradictions, qui indiquent les lézardes indiscutables qui se forment dans le bloc occidental, apparaissent noir sur blanc dans les déclarations de l'église et de Decourtray sur l'affaire Rushdie. Condamner sans retenue Khomeiny cela aurait signifié par contrecoup l'acceptation passive de tout ce qui est blasphématoire et par conséquent désavouer les prises de positions à l'encontre du film de Scorcese. Approuver Khomeiny aurait signifié une rupture avec le principe consensuel de libertés formelles et démocratiques, c'est-à-dire avec ce que l'on tente de nous faire passer pour un acquis du monde occidental et de la chrétienté. On suggère simplement que le livre devrait être interdit par la loi pour ne pas que le problème de l'exécution de son auteur se pose.

Du point de vue des rapports de la religion avec l'organisation sociale et politique, la seule différence fondamentale entre la société islamique et la société occidentale est que dans la première la valeur universelle est d'essence divine, révélée, alors que dans la deuxième elle a été laïcisée pour devenir une création humaine élaborée par la loi ou par des "codes de bonne conduite" acceptés par tous. Mais il s'agit toujours du principe d'universalité. L'église catholique, elle, se trouve au coeur de cet anta-

gonisme : devoir s'imposer comme référence morale dominante sans être elle-même le législateur ; il s'agit de faire faire aux hommes, librement, ce que Dieu imposait jadis par la force. Tout en faisant quand même une pression sur la loi humaine pour aller dans le bon sens ; en Angleterre, le blasphème est puni par la loi, mais seulement lorsqu'il vise la religion anglicane ; les autres peuvent être "salies" sans problèmes juridiques ; encore une faille qui met en évidence l'hypocrisie de la morale chrétienne, blanche, et universelle. Et Khomeiny, en fin stratège, n'a aucune peine à agrandir la faille.

La société occidentale est profondément ébranlée par le fait qu'ayant toujours considéré ses valeurs comme universelles - celles religieuses comme celles laïques - elle se trouve idéologiquement désarçonnée par tout ce qui peut fonctionner en dehors de cette logique. Et bien entendu plus le consensus idéologique imposé se lézarde et plus les rapports se situent sur le terrain de la force, avec, en l'occurence, les risques, à terme, de guerre.

LE COMBAT DES IMBECILES ET DES SALAUDS

Le discours libéral, démocratique, de gauche, a montré dans toute cette affaire, ses limites et son impuissance à pouvoir traiter correctement un épisode de cette envergure ; il veut lutter contre le totalitarisme mais en conservant les causes de ce totalitarisme, ou du moins sans les combattre. Quel sens cela a-t-il de condamner et de dénoncer la sentence de Khomeiny si, dans le même temps, on ne condamne pas 15 siècles de barbarie chrétienne, la politique classique de l'impérialisme, et celle plus moderne de la domination des multinationales et des lobbies militaro-industriels ? Comment ne pas voir que Khomeiny est le pur produit d'une créature occidentale, le Shah. Khomeiny existe aussi parce que les pays occidentaux ont laissé massacrer ceux qui en Iran prétendaient lutter contre la Barbarie et l'obscurantisme, comme les Moudjahidin du peuple. Mais les risques étaient manifestement trop grands de voir l'Iran basculer dans le camp soviétique, ou simplement mener une politique "neutraliste". Les contrats juteux que le camp occidental passe avec l'Iran indiquent l'évidence qu'ils sont plus importants que la vie de Rushdie ou que la liberté de penser ou d'écrire.Pour les démocraties occidentales, un régime comme celui des Ayatollah n'est finalement pas si mauvais en ce qu'il empêche ou dévie les révoltes populaires.

Là comme ailleurs la social-démocratie a toujours préféré, choisi la barbarie contre les mouvements populaires, contre la révolution.

Cette incapacité de la pensée et de la pratique social-démocrate à comprendre puis à lutter contre le totalitarisme est légendaire. C'est le même mécanisme qui a conduit les sociaux démocrates à combattre le mouvement des conseils en Allemagne pour asseoir l'éphémère république de Weimar ; à préférer un front populaire d'alliance de classes en Espagne en 36 plutôt que de jouer la carte révolutionnaire ; à refuser l'armement du peuple au Chili ; à signer l'accord de Munich. Le résultat : Hitler, Franco, Pinochet, et la guerre. Une politique qui consiste toujours à vouloir jeter le bébé et conserver l'eau sale du bain.

La politique de groupes tels SOS-racisme est, à une échelle moindre, du même tonneau. En ne situant le problème du racisme qu'au niveau culturel, ou à celui des valeurs - universelles bien sûr - en refusant de s'attaquer aux causes du développement du fanatisme religieux et de l'intolérance, à l'impérialisme sous toutes ses formes et au bout du compte au capitalisme, il ne peut peser d'aucun poids dans les tentatives de faire reculer le racisme. Il peut même à la limite le conforter dans la mesure où il ne propose de solutions que dans le cadre de l'acceptation d'une culture théoriquement universelle, mais pratiquement l'émanation d'une situation sociale et économique bien peu universelle, elle.

L'INTEGRISME : UN PRODUIT DE L'IMPERIALISME

Comment ne pas voir que le retour à l'Islam (et pas obligatoirement au fondamentalisme) est l'une des portes de sortie pour une communauté niée et maltraitée ? Les messages religieux les plus sommaires ou les plus brutaux servent incontestablement à remplir tous les vides qu' engendrent les frustrations et les atteintes à la dignité de toutes natures. Et ces atteintes à à dignité, les communautés musulmanes les vivent doublement : à l'intérieur des pays occidentaux par tout ce qu'elles ont subi de marginalisations économiques, sociales et culturelles. Et surtout chez elles, par deux millénaires ou presque de constante domination chétienne, blanche, occidentale dont nous avons brièvement indiqué quelques exemples plus haut.

Et d'ailleurs le développement de la chrétienté ne fut-t-il pas lui aussi le résultat de l'impérialisme romain sur les peuples de l'Europe et du Proche-Orient ? Plus

l'oppression et la répression se développait, plus le christianisme produisait de fanatisme, jusqu'à renverser le rapport de force en profitant de l'incapacité idéologique du monde romain à digérer ses contradictions.

Après sa victoire , le christianisme connut quelques siècles de relatif humanisme, de calme, jusqu'au moment où, pour des raisons que nous ne traiterons pas ici, il redécouvrit l'impérialisme avec l'intolérance institutionnelle, les buchers, les massacres, etc.

Lorsque Le Pen dit qu'il y a un réel danger à voir bientôt dans nos sociétés, "chez nous", se produire des menaces comme celles que profère l' Iman, il a raison. Nous en sommes d'autant plus persuadés que le phénomène s'est déjà produit avec le nazisme (1) par exemple. Notre seule différence avec Le Pen, c'est que lui refuse un fascisme arabe pour lui préférer son homologue occidental , alors que nous combattons les deux.

Il est tout à fait curieux de voir Rocard intervenir pour fustiger et menacer d'interdire toute manifestation comme celle des Musulmans de Paris, qui ferait des appels au meurtre où à la violence, alors que sont parfaitement tolérées celles qui réclament le retour à la peine de mort. Il y aurait ainsi une barbarie d'autant plus sale qu'elle vient de loin, et une autre plus acceptable parce que se construisant à nos portes et portée par des électeurs français. Mais là bien sûr des problèmes de basse politique entrent en jeu et il faut bien caresser dans le sens du poil tout ce que la France compte d'esprits frileux, peureux, de beaufs assumés ou en puissance pour gagner des voix et faire avancer l'ouverture et le consensus. Et cela n'est bien sûr pas de nature à faire reculer l'idée que la société française ne prend nullement le problème du racisme à bras le corps ; du moins dans l'esprit de ceux qui le subissent.

(1) N'oublions tout de même pas que le triomphe du nazisme en Allemagne a été dû conjointement à l'écrasement du mouvement révolutionnaire allemand (voir article dans ce CA sur la république de Weimar), et à la politique revanchard menée sur les plans économiques et territoriaux, par la France.

(2) Il faut signaler à ce propos que si Jules Ferry considère les populations autochtones comme des sauvages, presque des animaux, comme des enfants à éduquer, c'est dire le grand cas qu'il faisait de l'enfance !

RETOUR DES VALEURS MORALES : NOTRE REPONSE : L'UTOPIE !

Khomeiny lance ses menaces de mort contre Rushdie. Decourtray comprend que les Musulmans se sentent offensés par les Versets Sataniques bien qu'il en désapprouve les méthodes.

Au vu de la déclaration de ce ténor ecclésiastique, on ne peut s'empêcher de penser que l'Eglise souhaite construire, renforcer, une assise pour le moins idéologique : le retour aux valeurs morales.

Mais revenons en arrière pour mesurer la capacité énorme que représente ce que l'on peut appeler le lobby catholique. Il y a quelques mois l'Eglise avait réussi à faire en sorte qu'un groupe industriel pharmaceutique arrête la production et donc la commercialisation de la pilule abortive. Il a fallu l'intervention du ministre concerné pour obliger ce groupe industriel à remettre cette pilule sur le marché. A titre de comparaison, est-il imaginable qu'actuellement, nous puissions faire arrêter telle usine, parce que trop polluante, ou une centrale nucléaire par des pressions telles que des pétitions ou des manifestations. On mesure combien le rapport de forces est en notre défaveur ; on n'a pas le choix, il va falloir renverser cette tendance !

A propos de la loi "libéralisant" l'IVG : en Allemagne, les milieux catholiques traditionnalistes se sont lancés dans une campagne pour faire en sorte qu'il soit pratiquement impossible d'avorter ; ils trouvent d'ailleurs des relais très actifs au sein des formations chrétiennes-démocrates. Le 19 février le ministre président de Bavière Max Streibl (CSU, sucesseur de Strauss) annonce que son gouvernement va introduire une procédure attaquant le paragraphe 218 (l'équivalent de la loi Veil en Allemagne) devant le tribunal constitutionnel de Karlsruhe. Selon Le Monde du 26/27 février, ce brusque durcissement de la CSU bavaroise serait dû au succès de l'extrême droite à Berlin-Ouest. Il faut pour la CSU bavaroise reconquérir l'électorat le plus réactionnaire. En tout cas la situation est jugée suffisamment grave, toujours selon le Monde, pour que des mobilisations soient de nouveaux entreprises pour maintenir ce fameux paragraphe 218 : campagnes sous forme de pétition et de coups médiatiques.

En outre, courant novembre, s'est tenue à Berlin une rencontre des différents groupes européens luttant contre le fascisme, le racisme et le sexisme. A ce titre le week-end du 22/23 avril seront organisées des mobilisations en Allemagne, Grande-Bretagne, Suède et en France. Le sexisme aurait pu paraître dérisoire pour certains : il est vrai qu'on n'entend plus beaucoup parler du mouvement des femmes. Mais il s'avère que les groupes extrémistes de droite, l'Eglise, oeuvrent pour un retour aux valeurs morales et donc un repli sur la famille. Le premier objectif est de remettre en cause tout ce que les femmes ont pu obtenir à travers les luttes. Le but est de remettre la femme dans son rôle familial on ne peut plus classique : la femme au foyer, la femme-mère, etc.

La déclaration de Decourtray s'inscrit dans cette mobilisation réactionnaire. Face à cela il faut bien l'avouer, nous sommes pour l'instant très faibles. On n'a pas le choix, il faut dépasser la réalité immédiate pour laisser libre cours à nos désirs, à nos envies ; l'utopie ne doit plus être réservée aux doux dingues et aux poètes. Pour ce faire, on doit donc réfléchir, imaginer, désirer ce que peut être la vie, ce que doit être notre place dans la société et donc "utopier" notre cadre de vie, notre société!

1. Voir Reflex spécial Europe. A Paris, il y aura une manifestation dont le rendez-vous est à 15 heures place de l'Europe. Voir appel dans ce numéro de Courant Alternatif.

LE MOYEN DE REGLER DES PROBLEMES INTERNES

"Gardons à l'esprit qu'il se trouvera toujours quelqu'un pour se croire investi de la mission divine d'exécuter Rushdie"

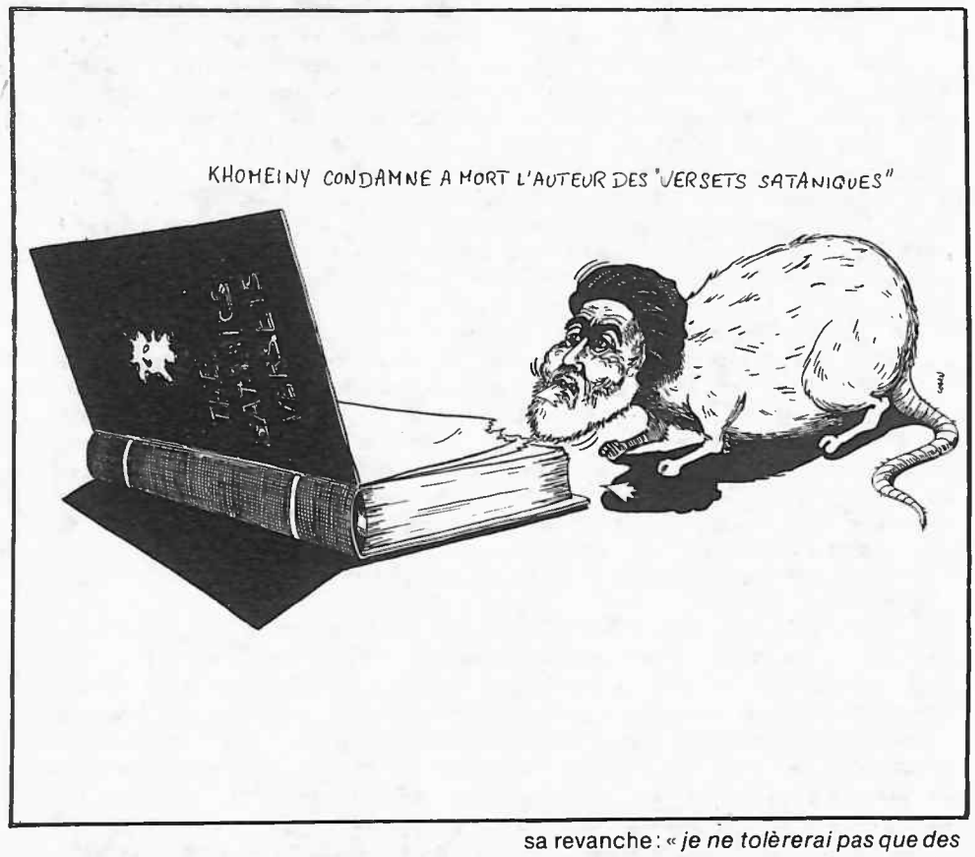

SALMAN RUSHDIE: L'OCCASION RÊVEE

Quand le vieillard de Qom se réveille, il découvre par ouie dire Salman Rushdie et ses *Versets sataniques*. L'occasion est trop bonne. Il fait monter la pression et lance ses anathèmes. Il faut noter que Khomeiny doit faire oublier pas mal d'échecs. Le prmier et le plus cuisant: celui de la guerre contre l'Irak qu'il n'a pas pu vaincre. Après avoir mené une guerre sainte au nom d'Allah durant plusieurs années il n'a pu offrir qu'un modeste cessez-le-feu. De quoui faire prendre conscience à plus d'un iranien de l'inutilité des sacrifices demandés durant toutes ces années. De fait, tant que la guerre durait, celle-ci était cause de tous les maux. Une fois celle-ci arrêtée, les dirigeants de Téhéran se devaient de trouver au plus vite un nouvel exutoire afin de masquer les causes réelles des problèmes économiques et politiques que traverse ce pays. Les accusations de mort lancées par l'ayatollah sont un outil qui permet aux "durs" du régime de contrer les modérés "réalistes" qui tentaient de renouer doucement avcec l'occident. Ces derniers avaient pris un avantage en amenant Khomeiny à accepter la paix. Aujourd'hui l'iman prend sa revanche: « *je ne tolèrerai pas que des libéraux prennent le pouvoir et que les hypocrites anéantissent l'islam de nos déshérités* ». Aujourd'hui, dans la guerre de succession « ouverte », ceux qui en échange d'une aide internationale tentaient de réintroduire l'Iran dans la place qu'il occupait « pour » le bloc de l'ouest dans l'encerclement de l'URSS (comme au temps du Shah), semblent avoir été neutralisés. Les « durs » marqueraient l'avantage si l'on se réfère aussi au rapprochement Iran/URSS (le grand satan de l'est: l'URSS aidait militairement l'Irak). Contrats de gaz iranien en échange d'armes et de coopération militaire. Est/Ouest, les ayatollahs s'en foutent: leur réalité: manipuler les masses iraniennes et islamistes hors d'Iran. Idéologiquement, l'affaire Rushdie tombe à pic. L'autre préoccupation des Mollahs: avoir des prêts et de l'armement.

L'OCCIDENT DÉCHIRÉ

Fermeté en Grande-Bretagne

Pour l'Occident le jeu est ouvert. Les réactions ne sont pas anodines et obéissent à bien d'autres lois qu'au « Droit », à la liberté de penser une et indivisible. Aqui voudrait-on faire croire que l'intérêt de l'Etat (britannique, français ou autre) serait sacrifié pour la défense d'un individu? Thatcher, ne nous y trompons pas, y va de son jeu personnel. Dans un pays qui réncontre quelques problèmes: aggravation de l'inflation de 6,8 %, détérioration des comptes extérieurs, lutte contr l'IRA non circonscrite, etc. le dme contre l'IRA circonscrite, etc., la dame de fer trouve en Rushdie une cause pour redorer son emblème. A travers « l'affaire », elle atténue les critiques de ses adversaires et fait taire celles de ses amis politiques. D'ailleurs même si sa fermeté politique est mantenue, ses propos ont eux, été modulés... « *Comprenant pourquoi les Musulman s'étant sentis profondément offensés* ». La Grande Bretagne a un atout que n'ont pas les autrs européens: le pétrole et la mer du Nord. Mais elle se trouve en concurrence directe face aux autres partenaires européens, concurrencés eux aussi par les Japonais et aujourd'hui les Russes, sur un marché évalué à 300 milliards de francs. D'ailleurs, les Iraniens ont vite compris en prenant eux même l'initiative de rompre leurs relations avec la GB et en condamnant l'Allemagne de l'Ouest. En Europe, l'Iran miserait entre autres sur « l'attitude française »

Réalisme en France

De ce côté de la Manche, l'attitude était au « gros dos ». Il aura fallu l'écho médiatique de la manif parisienne d'un millier d'islamistes pour que notre premier ministre sorte de son chapeau: « on ne peut tolérer d'appel au meurtre » et d'y aller du petit couplet sur la liberté d'expression en cette veille de bicentenaire de la révolution et surtout à la veille de consultation électorale. En France comme ailleurs, la bourgeoisie n'en a rien à foutre de la liberté d'expression d'un individu comparée à la raison d'Etat. Souvenons-nous Greenpeace (un mort dans l'attentat). Ce qui a le plus dérangé Rocard et le président est que « l'appel au meurtre ai été lancé du territoire français... de Paris même ». Que reprochent-ils à Khomeiny? de vouloir tuer un homme!!! Alors pourquoi Rocard et les autres se sont-ils tus quand l'Irak (que la France armait) en a gazé par milliers au Kurdistan (femmes et enfants); et aujourd'hui pourquoi se taisent-ils sur les nombreuses exécutions et tortures qui se déroulent quotidiennement en Iran. Pas surprenante cette hiérarchie/hypocrisie dans les « droits de l'homme ». La mort d'UN (écrivain que l'on doit bien sûr protéger) fait aboyer lmes bourgeoisies, mais les assassinats de MILLIERS d'autres ne parvient même pas à leur faire bouger les lèvres. Là est la raison d'Etat. Souvenons-nous, hier, un opposant

« démocrate » algérien était abattu en plein Paris par les sbires du FLN : silence partout. Peu après le gouvernement algérien massacre dans la rue et torture : peu de commentaires de la part de Rocard et autres. Aujourd'hui Mitterrand joue Chadli et visite le président algérien. Encore la raison d'Etat (des Etats devrais-je dire). L'affaire des versets sataniques n'est qu'un écran de fumée destiné à faire oublier les réalités sociales (grèves et agitations) et politiques (différentes affaires : Bourse, fausses factures, etc.). En mobilisant contre l'intolérance, le premier ministre entretien l'aspect consensuel de sa politique. Au-delà des incantations, le réalisme économique prime. Déjà, durant la guerre Iran-Irak les entreprises françaises livraient des armes légalement à l'Irak et illégalement à l'Iran. Aujourd'hui, c'est la reconstruction, la remise en état de toute l'infrastructure pétrolière iranienne. Les anathèmes de l'Iman et les vocalises de Rocard n'ont pas empêché Paribas d'ouvrir à Téhéran et d'accorder des crédits et des prêts ; 750 milionsde dollars contre la reprise d'achat de pétrole iranien pour les raffineurs français.

Non, les « pouets-pouets » de Rocard ont servi en cette veille d'élection à faire oublier leur « non » attitude d'hier face à d'autres fous de dieu qui se dressaient contre la liberté d'expression et de création qu'incarnait alors le film de Scorcese.

Dans un autre domaine, les mêmes personnages ne deviennent-ils pas de vaillants défenseurs écolos de la planète ? En cette année 89 voilà Rocky s'inquiétant de la pollution, alors que c'est sous ses ordres que les essais nucléaires continuent dans le Pacifique au mépris des populations locales et avoisinnantes. Dans la lutte contre la pollution atmosphérique (pluies acides) la france a traîné les pieds tant qu'elle a pu sous la pression du lobby automobile (dont J. Calvet, PDG de Citroën), retardant l'adoption par la France du poy catalytique et de l'essence sans plomb. Ne s'inquiètent-ils pas du problème de la déforestation, sachant que ce sont les firmes capitalistes ouest-allemande, japonaises, qui mettent à sac les forêts amazoniennes ou autres. Ne s'inquiètent-ils pas de la baisse de la couche d'ozone... Et Rocard, comme Thatcher de courir les colloques, d'animer des congrès internationaux. L'affaire Rushdie c'est aussi l'oubli d'assassinats quotidien de jeunes palestiniens par l'armée israelienne avec la complicité des Pays occidentaux.

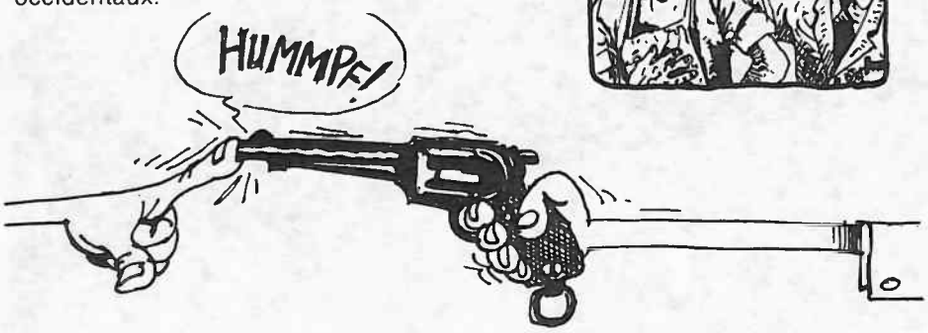

LA MAINTENANCE DE L'IMPERIALISME

Les « attitudes déterminées » des bourgeoisies occidentales relèvent de l'artifice médiatique, orchestrées par une presse au service, qui permet à chacune d'entre elles d'atténuer, de masquer les réalités sociales auxquelles elles sont confrontées. D'autre part, suite à l'écroulement de l'anticommunisme primaire (image de Gorbatchev en occident, initiative sur le désarmement, retrait d'Afghanistan, etc.), l'affaire Rushdie permet de raviver l'idéologie nationaliste guerrière (occident libre et chrétien menacé par les hordes barbares venues de l'Orient : les ARABES, amalgame médiatique de terroristes, islamistes, fanatiques, etc. Ce qui permettra aux gouvernements occidentaux d'intervenir militairement n'importe où sur la planète pour défendre les intérêts capitalistes des pays démocratiques.

Caen le 12.03.89.

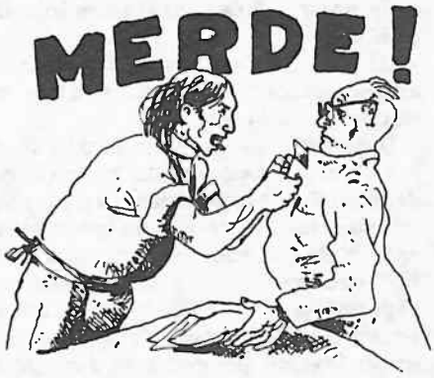

UN PETIT VILLAGE OU IL FAIT SI BON VIVRE

(suite de l'article de la p.21)

enfin être écrasé comme une punaise. Abasourdi au début, je relève le défi aidé par les copains du comité. Des témoignages de sympathie me bouleversent et m'aident à franchir un à un tous les obstacles posés par Pozzo et sa bande. Je rencontre tour à tour Louis-Marie Horeau, journaliste au *Canard Enchaîné* et Christine Courrégé, avocate du *Canard*. Tous les deux, surpris, scandalisés même, prennent ma défense. Un procès a lieu le 19 janvier 89. Le tribunal a mis en délibéré au 22 février 89.

Je pense aujourd'hui que la seule facon de se sortir de cette histoire c'est d'en faire étalage dans la presse le plus possible. Reste encore à trouver les journalistes qui n'ont pas peur. De toute cette histoire je tire quelques conclusions : la première, il faut lutter, mais jusqu'au bout, ne pas abandonner en cours de route ; la deuxième, l'amitié n'est pas un vain mot.

Michel Pinault

PS. Le tribunal s'est déclaré incompétent pour juger de l'affaire. Aucun dédommagement n'a été accordé à la partie civile. Mais ils font appel... A suivre donc.

DE L'OPPOSITION A L'OCCUPATION

Contre le barrage de Serre de la Fare (Haute-Loire)

La poursuite de l'aménagement de la Loire par le programme colossal de l'EPALA et la construction de son premier barrage en amont du Puy-en-Velay, à Serre de la Fare, est exemplaire à plusieurs titres :
- Du poids des féodalités politiques (cf. Royer, maire de Tours, président de l'EPALA, qui s'identifie personnellement à cette entreprise pharaonique.)
- Du fonctionnement des rouages démocratiques qui assujettissent la société et la nature aux diktats des lobbies technocrates et industriels des travaux publics.
- De la fuite en avant de la machine sociale capitaliste qui, à chaque aménagement déséquilibrant la vie sur terre, est obligée d'en rajouter un autre, et ainsi de suite.

Depuis longtemps, les excès de la Loire — crues ou périodes de bas étiage — constituaient comme un défi à la capitalisation du monde dont le principe est de remodeler totalement la nature pour en faire un support neutre minimisant les risques : le calcul de rentabilité optimum implique que ses composants matériels (hommes, nature, machines) deviennent adéquats, au préalable, au but recherché — la taylorisation du travail n'était pas autre chose. La régulation du débit de la Loire constitue pour la pensée technicienne le passage obligé pour une irrigation agricole assurée et à bas prix, pour une urbanisation progressive dans le lit du fleuve sans la menace de ses colères, pour un refroidissement garanti des centrales nucléaires.

Le projet de barrage de Serre de la Fare a été plusieurs fois avancé et retiré (cf. les articles de "La Gueule Ouverte" au moment de Naussac). Dans les années 70, les élus locaux de Haute-Loire s'y opposent majoritairement. Puis, la crue de septembre 1980 (7 morts) assoit l'idée de sa réalisation : c'est que l'urbanisation de la banlieue du Puy avait fait fi des précautions à prendre pourtant respectées par les générations précédentes, le long des rives du fleuve. « Ecréter les crues » devient un leitmotiv qui ne souffre aucune contestation.

BARRAGE = NATURE EN CAGE

Dans la foulée de la construction Naussac sur l'Allier par le SOMIVAL, puis celui de Villerest par une institution départementale déjà présidée par Royer (dont l'aventure financière reste dans toutes les mémoires), l'EPALA — Etablissement public d'aménagement de la Loire et de ses affluents — est fondé pour achever de museler le fleuve et 'en faire un système de réservoirs régulés uniquement pour les besoins de l'Economie. La nature comme entité indépendante, menace de disparaître pour être remplacée par un « milieu » balisé, régulé, manipulé, surveillé.

Mais cette entreprise historique et impersonnelle de domestication de la nature et des hommes est pourtant mise en œuvre par des hommes concrets et leurs organisations animées des fantasmes de domination les plus déments.

L'EPALA est symptomatique des règles démocratiques par lesquelles le poids de quelques uns, habiles manœuvriers ou vieux routiers de la manipulation politique, peut triompher de l'inertie de la majorité. Ainsi les lubies des décideurs sont payées par les impôts du plus grand nombre et n'importe quelle réalisation grotesque permet des dépenses somptuaires de frais généraux.

L'EPALA est un syndicat mixte regroupant des collectivités locales : régions, départements, communes. Leurs représentants siègent au comité syndical dont les délibérations ont pouvoir de décision ; c'est dire si absentéisme chronique, incompétence et mensonges — on a vu le délégué de la Lozère insister pour la mise en œuvre rapide de la deuxième tranche de Naussac, soi disant pour protéger Langogne qui se situe en aamont ! — concourent aux résolutions les plus extravagantes. Concernant plus particulièrement Serre de la Fare on a pu lire dans un compte rendu d'une réunion de travail entre l'EPALA et la préfecture de Haute-Loire que la déclaration d'utilité publique du barrage était suspendue à l'accord de financement d'un golf comme équipement à vocation touristique permettant « d'habiller » le plan d'eau.

La personnalité de Royer est centrale : l'EPALA est sa féodalité, l'aménagement de la Loire l'œuvre de sa vie qu'il prétend léguer à l'humanité. Son ambition d'aménageur est le substitut obligé à son dessein politique national avorté (cf. les élections présidentielles de 1974).

La **pathologie** du responsable politique est particulièrement facile à dessiner avec un sujet comme Royer : habitué à n'être jamais contrarié, à se croire indispensable, drogué à mort aux hommages honorifiques, l'attachement caractériel de Royer à l'aménagement de la Loire est favorisé par le rapport de forces politiques dont il jouit à l'Assemblée nationale.

Député non-inscrit, quoique connu pour ses vues rétrogrades, il est la voix d'appoint dont la valeur est d'autant plus grande que les majorités parlementaires sont courtes.

Par ailleurs, concédons que ses obsessions ont un fondement réel :

1. Pallier l'inflation de permis de construire qu'il délivra à Tours en zone inondable,
2. Diluer la pollution pour permettre un approvisionnement correct en eau potable de l'agglomération tourangelle — on se rappelle les Tourangeaux privés, en juin 88, d'eau pendant 10 jours à la suite de l'accident (?) de l'usine Protex.
3. Remédier à l'état lamentable du fleuve dont le lit creusé par les gravières, provoqua l'effondrement du pont Wilson à Tours dans les années 70...

Au fur et à mesure que le projet de barrage se précise à l'orée des années 80, les groupes de protection de la nature se mobilisèrent pour donner « Loire vivante » en 1986, regroupant diverses associations et scientifiques du Gerbier des Joncs à St-Nazaire. Mais c'est seulement en 1988, à l'approche de l'enquête d'utilité publique que se forma au Puy « SOS-Loire vivante » regroupant des individus de sensibilité diverse.

LE BARRAGE NOUS FOUT LA RAGE

Grâce aux actions d'information du comité « SOS-Loire vivante » (affiches, tracts, réunions, fêtes, pétitions), plusieurs centaines de lettres d'opposition et 4000 signatures furent adressées aux commissaires-enquêteurs. Au début de l'été le rapport de la commission d'enquête souligne de grosses lacunes et émet des réserves contraignantes, ce qui permet aux opposants de ne pas considérer la partie comme perdue d'avance. Le nombre d'adhérents au comité passe rapidement d'une centaine à près de 500, ce qui au plan local est exceptionnel.

Pour faire avaler la pilule, l'EPALA se met en tête de transformer le barrage et son plan d'eau en produit touristique, alors même que la baisse du niveau, du fait des lâchers d'eau en soutien d'étiage en été, l'accessibilité problématique des rives, rendent le projet farfelu.

Pour arracher le morceau, Royer offre une dernière rallonge de 5 à 10 millions de francs aux communes concernées.

Dans le même temps, « SOS-Loire vivante » exhume et remet en valeur les sentiers dans les Gorges de la Loire et fait connaître les lieux les plus remarquables, quoique peu connus : la source de Bonnefont, les Gorges de la Beaume, les sites archéologiques. Une délégation part en Autriche rencontrer les opposants au barrage d'Hainburg, qui, là-bas, eurent gain de cause. Le fonctionnement du comité réunit donc des intitatives diverses plus ou moins coordonnées par une réunion hebdomadaire générale : sur une trentaine de participants réguliers, une dizaine concentre les démarches vers les autres associations nationales et internationales (Robin des Bois, le WWF, etc.)

La signature de la DUP relève du préfet. Malgré les admonestations publiques de Royer, celui-ci tarde. Les principaux animateurs du comité se lancent dès lors dans une course à l'influence médiatique et gouvernementale. Les réunions succèdent aux réunions créant l'illusion d'un dialogue possible entre bétonneurs et opposants. Par contre la mobilisation populaire sur le plan local est négligée. B. Lalonde donne le feu vert à la mi-février. Dès lors le préfet, couvert, signe la DUP le 18.02.

L'occupation, d'abord symbolique se met en place. Ensuite un village de tentes est installé au Pont de Chadron. les premières actions de paralysie des avant-travaux du chantier sont organisées. Des délégations étrangères (allemandes, suisses, autrichiennes) arrivent pour participer à l'occupation.

Tandis que certains animateurs du comité du Puy entament « la longue marche » du dossier juridique pouvant permettre de casser la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et de mettre en question l'EPALA, d'autres font la campagne municipale dans une liste des « Verts ». Quant à eux, les occupants du site tentent de multiplier les contacts avec les villages alentour. C'est qu'il faut rapidement réveiller le soutien populaire : en face, l'EPALA procède avec précipitation au règlement financier (à 2 ou 3 fois leur valeur) de l'achat des terrains, avec la prétention que la conclusion des transactions rendrait le projet irréversible.

Avec l'occupation, l'intérêt porté à l'opposition au projet de barrage s'enrichit : les occupants sont, pour partie, des individus entrés récemment dans la lutte. L'occupation, par ses nécessités même qui sont en contradiction avec la vie figée dans le salariat, ouvre de nouvelles perspectives qui échappent aux stratégies des organisations écologistes. A terme et de par son mouvement, l'opposition-occupation engendre un décloisonnement entre les individus et une critique de ce mode de vie aliénée qui a besoin de barrages.

Si l'occupation est ressentie avec sympathie par la population locale, qui majoritairement est opposée au barrage, le défaitisme reste grand. A part l'expérience de quelques grèves ouvrières dures comme celles des Tanneries ou d'Elastel au Puy, ou de l'agitation sporadique des agriculteurs, la population n'a pas le sentiment de pouvoir renverser le cours des choses, aussi révoltant soit-il.

Aussi **l'extention de l'occupation** — par la multiplication des camps, le squatt des bâtiments déjà en possession de l'EPALA, l'organisation des fêtes sur le site — et la résistance **aux débuts des** travaux permettront à la population d'y croire à nouveau, par la démonstration de notre force de mobilisation au plan régional, national, et international, et de notre détermination. La discussion des moyens d'action peut profiter de l'affluence traditionnelle du week-end sur le site pour insuffler cette dynamique.

Le rassemblement international organisé au Puy-en-velay et sur le site les 29,30 avril et 1er mai, constituera vis-à-vis des pouvoirs politiques régionaux et nationaux, un test décisif.

Des opposants-occupants de Serre de la Fare.

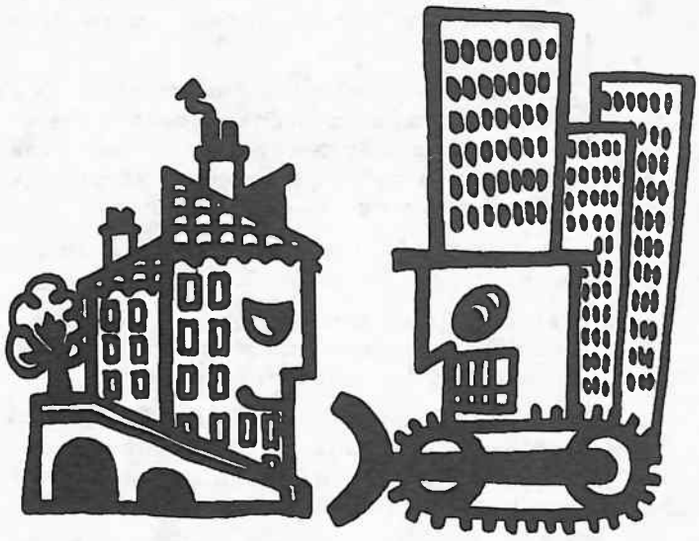

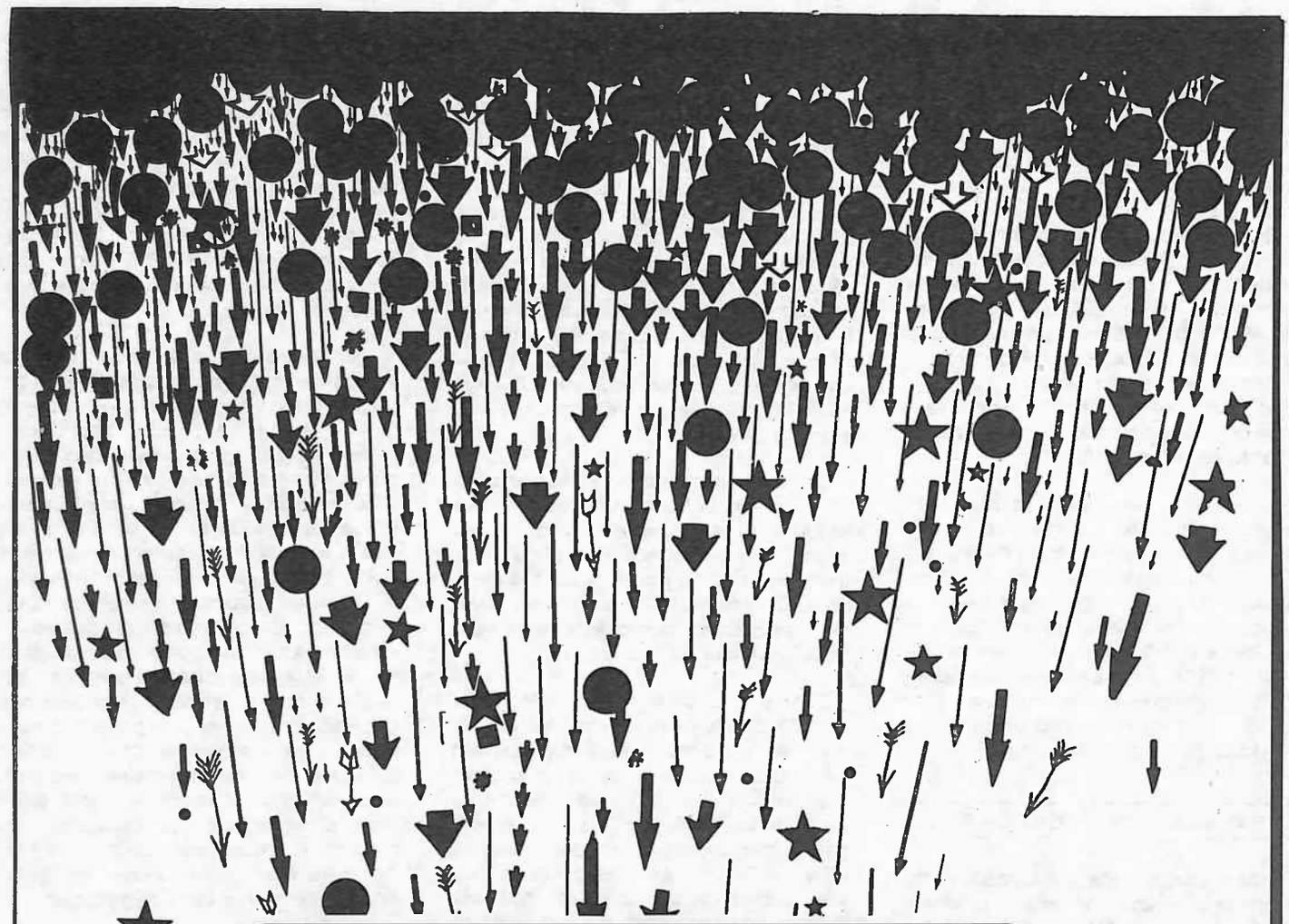

A PROPOS DE L'OPPOSITION AU BARRAGE DE SERRE DE LA FARE

Depuis que les opposants occupent le site de Serre de la Fare, les médias régionaux ou nationaux ne cessent de les désigner comme des "écologistes".

Il est en effet rassurant pour toutes les institutions d'étiqueter et d'enfermer dans des identités déjà conues des comportements d'opposition qui leur sont irréductibles.

Nous ne nous reconnaissons absolument pas sous le vocable "d'écolos" dont on nous affuble. Nous sommes bien pire que ça.

Il est vital pour les gestionnaires du consensus de nier la capacité des individus à s'organiser et à se déterminer par eux-mêmes : d'ailleurs ils ne peuvent même pas imaginer que ça existe et si jamais ils en tenaient compte ce serait leur perte.

Supposer les gens captifs d'une idéologie et d'une machine politique déjà constituées (même minoritaire : dans les grèves on veut voir que la main de la CGT ou des trotskystes, à Serre de la Fare on ne veut voir que les écolos) c'est vouloir faire croire que les gens n'auraient pas eux-mêmes les raisons de s'opposer totalement à ce qui nie leur vie.

S'opposer au barrage de Serre de la Fare c'est aussi l'occasion de s'opposer :

- à ceux qui ne veulent voir que des écologistes là où il y a des individus associés par leur rage commune de se voir une nouvelle fois dépossédés (là en l'occurence, des Gorges de la Loire)

- à ceux qui, de manière intéressée offrent leur parrainage "écologiste" aux opposants-occupants alors que ceux-ci, puisant en eux-même meurs ressources d'initiative et d'imagination, n'ont évidemment pas de directive à recevoir de quiconque.

Des opposants-occupants à Serre de la Fare. Membres adhérents de "SOS Loire Vivante". Fait à la source de Bonnefont le 10.03.89.

UN PETIT VILLAGE OU IL FAIT SI BON VIVRE

A Méry-sur-Cher c'est encore la féodalité

Mon "aventure" commence par un banal fait divers comme on en rencontre souvent en Sologne. Un riche propriétaire terrien, Poland Pozzo di Borgo, veut s'approprier des chemins ruraux qui passent dans son vaste domaine. Se mêlent tour à tour à cette mascarade, le maire de Méry et quelques adjoints, un marchand de biens, les gendarmes, la justice, et moi. Moi, je suis cheminot, j'habite Méry depuis toujours, je suis marié, j'ai deux enfants, ce sont mes seules richesses.

Pozzo di Borgo, ancien homme public, riche, puissant, utilisant des méthodes dignes de la féodalité pour parvenir à ses fins. Son territoire couvre environ 700 hectares. 300 hectares à son nom, le reste au nom de sociétés civiles immobilières dont il tire les ficelles. Tout est mis en œuvre pour dissuader les promeneurs ; d'abord des pancartes **Danger, pièges, poison, tir à balles, propriété privée, cueillette et ramassage du muguet et des champignons interdits**, ensuite les chaînes et pour finir les fossés coupant gentiment les chemins. Si malgré tout cela vous n'êtes pas découragés et que vous tentez une incursion, les gardes du château ne tarderont pas à vous faire déguerpir. Si vous insistez encore, le seigneur lui-même, viendra vous demander si vous ne trouvez pas que vous abusez un peu.

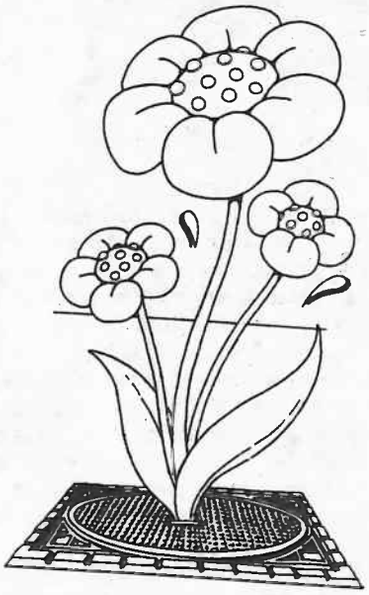

Le Maire, riche, puissant patron d'une charge d'agents de change ; je ne citerai qu'une anecdote pour situer le personnage. Tous les enfants de Mery qui quittent l'école communale se voient remettre un livre en souvenir de leur passage. L'année où ma fille est partie, la tradition a été oubliée, l'année suivante tout est redevenu normal. Rancunier, le monsieur, nous sommes maudits au moins jusqu'à la quinzième génération.

Les autres acteurs n'ont eu que des rôles de figuration. Ils n'ont fait qu'obéir aveuglément devant un tel étalage de puissance. La légion d'honneur, un capiteux compte en banque, ouvrent des portes plus facilement qu'un CAP de tourneur et des fins de mois laborieuses.

Revenons aux faits. Février 87, après nous avoir viré des chemins qu'il prétendait lui appartenir, Pozzo propose au conseil municipal de Méry de prendre ces chemins moyennant 350.000 francs et de faire un chemin qui passerait en dehors de son domaine.

Le marchand de biens est désigné commissaire enquêteur. Il est bien choisi. Le paquet cadeau semble bien ficelé avec un beau nœud rose. C'était sans compter sur la vigilance et la ténacité d'une poignée de personnes du village. Nous mettons sur pied un comité de sauvegarde. Plus tard nous formerons une association loi 1901.

Le comité fait circuler une pétition contre le projet. Nous recueillons cent signatures. Nous envoyons différents courriers aux conseillers municipaux pour les dissuader d'abandonner leurs chemins. Sans trop y croire. M. le maire employant de nombreux enfants de ses conseillers dans sa charge d'agent de change à Paris. Nous intervenons auprès d'organismes de protection de l'environnement : Sologne nature environnement, Nature 18, des randonneurs équestres, pédestres. Le registre d'enquête publique n'est pas assez conséquent pour recevoir toutes les oppositions au projet. FR3-Centre filme et diffuse un reportage sur nos ennuis. Quelque peu insolent, un second reportage montrant les mérites du projet est imposé à la station. Un troisième reportage sur la suite des événements sera purement et simplement censuré par la direction. A ce moment de l'affaire, se diffusent trois

articles du *Canard Enchaîné* qui relatent les exploits de Pozzo dans les années 1972. Pozzo chahuté, sali, annule le projet et porte plainte contre X pour diffamation. Une enquête dans le village mène les gendarmes tout droit chez moi et chez mon ami Roger Bazille. Deux adjoints au maire nous ayant désignés comme coupables. Roger Bazille, vieux paysan berrichon à la barbe touffue, plein de malice, très attachant, analysant les situations avec le bon sens des gens simples.

Interrogés longuement (7 heures et pour moi, 4 pour Bazille) ; perquisitionnés, j'avoue être le diffuseur. Commencent alors pour mon ami et moi toutes les humiliations liées à l'avancement de l'enquête.

Trois convocations chez le juge d'instruction. La visite fréquente des gendarmes à mon domicile. Soulagement au conseil municipal de Méry ; Pinault allait

(suite de l'article p.17)

UN CARNAVAL ANTI-LE PEN A PARIS

Parler du Carnaval Anti-Le Pen, c'est avant tout retracer la démarche qui nous a animés. A l'origine de cette initiative, nous trouvons deux individus, militants du SCALP, qui ne se satisfont pas de l'absence de réactions face à la présence du « gros porc », lors des élections municipales, dans le XXème arrondissement de Paris. Ce qui est surprenant également, c'est que dans cet arrondissement de nombreux militants interviennent sur des terrains divers, cela depuis plusieurs années. Malgré tout, rien ne se profilait à l'horizon ! Il faut dire que, souvent, chaque collectif constitue un milieu et qu'il existe peu de passerelles entre eux et donc pas de débat politique. Mais chaque fois que nous soumettions l'idée de ce carnaval, cela suscitait l'intérêt, ce qui nous a encouragés à lancer une réunion, à quinze jours du scrutin, où furent invitées diverses composantes.

La base sur laquelle nous nous sommes réunis, était constituée, bien entendu, par l'anti-fascisme. Mais ce n'était pas suffisant car, parmi nous, personne ne voulait « servir » à une quelconque liste se présentant à ces élections. Ce qui nous importait, ce n'était pas simplement la dénonciation de Le Pen et du F.N. mais également, et surtout, les fondements de son essor. Sur ce terrain il n'était plus le seul visé et cela concernait l'ensemble de la classe politique traditionnelle, de gauche à droite. D'où notre intention d'utiliser le carnaval comme un outil pour nous différencier de soi-disant discours antifascistes, afin de montrer qu'il n'est pas possible, à la fois, de **condamner le Front National et de renforcer les idéologies nationalistes et sécuritaires, l'exclusion sociale, de favoriser les restructurations économiques, la destruction de nos quartiers. Notre volonté donc, d'affirmer que la lutte contre Le Pen est un enjeu important mais qu'il dépasse largement le cadre étroit du F.N.**

A la suite de cette première rencontre, un collectif s'est créé afin d'organiser concrètement cette manifestation et de résoudre les problèmes matériels et financiers de l'opération. Dans un premier temps, des contacts furent pris avec des groupes de musique de la mouvance dite « Rock alternatif ». Nombreux furent ceux qui répondirent favorablement à l'initiative et se proposèrent pour jouer gratuitement lors du carnaval. Deuxièmement, le problème de location de la sono, nécessairement importante, fut résolu financièrement car la société de location, en connaissant le mobile, s'engagea à nous en fournir une, gratuitement. Les sonorisateurs se proposèrent aussi de venir gratuitement. Les tracts d'appel furent photocomposés et tirés... gratuitement. Au bout du compte, un investissement financier plus réduit, rendant l'opération possible. Mais surtout, un carnaval rencontrant de l'écho dans des milieux et structures différents, prêts à s'y investir, en y apportant leur contribution.

Résultat, le 4 mars, 1500 à 2000 personnes (peut-être plus), dans une ambiance de fête, malgré la pluie, se sont rassemblées. Mais ce qui semble surtout positif, ce sont ces rencontres de milieux ou groupes différents qui, peut-être, par la suite, fonctionneront sur d'autres initiatives ensembles. Il n'y eu pas de bénéfice financier, qui devait être réparti entre le SCALP, le Comité des mal-logés, le collectif de la rue Caplat, et les ouvriers de la COMATEC en gève. Malgré cela, lors du carnaval, un certain nombre de groupes « Rock alternatif » ont pris des contacts pour jouer en soutien à la grève.

MOURIR POUR QUELQUES CROISSANTS

Dimanche 12 février, 6 heures du matin, une boulangère rémoise tue avec une 22 long rifle un jeune de 23 ans d'origine algérienne : Ali Rafa

L'ENVIRONNEMENT

Ce qui était prévisible est arrivé! En effet ces boulangers ont fait le choix commercial d'ouvrir dès deux heures du matin, six jours par semaine. C'est le lieu, connu de tous les noctambules rémois, où on peut, après une «chouille», un concert, une virée en boîte de nuit, acheter des croissants, des brioches et du pain frais. Il règne dans cette boulangerie une ambiance de «beauf à la Cabu». L'alcool y est omni-présent, les réflexions racistes, sécuritaires, fusent, les armes (pistolet à grenailles, fusil à pompe, pistolet automatique, 22 long-rifle) sont là pour assurer la sécurité de ce petit commerce sans grande envergure. Cette «beauferie» pour rembourser ses emprunts et vivre de son commerce a choisi son créneau: les marginaux, les fêtards, mais aussi le travailleur qui part au boulot à 5 ou 6 heures du matin. Cette boulangerie est située dans un assez vieux quartier immédiatement périphérique du centre-ville où les habitants sont en grande majorité des vieux, des jeunes chômeurs/précaires. Dans ce quartier les seules richesses exposées sont les devantures d'une poignée de commerces dont les propriétaires n'ont qu'un seul but: amasser suffisamment de fric pour pouvoir faire construire un pavillon en dehors de la ville. Cette boulangerie est située à quelques centaines de mètres de la Gendarmerie de Reims qui est elle-même accolée à la Prison Robespierre (tout un symbole!) en plein cœur d'une vieille zône industrielle de plus en plus abandonnée par les entreprises (petites et moyennes) qui ont déménagé vers des zônes aménagées à la périphérie de la ville ou qui tout simplement ont fermé leurs portes (c'est ainsi que cette boulangerie est voisine d'un lieu de concert *l'Usine* aménagé dans une usine désaffectée.) Pour compléter ce tableau, ce commerce est situé non loin du quartier "du Maroc" où habitent des familles du quart-monde bien connues des services de police, selon l'expression consacrée.

Que s'est-il passé exactement ce dimanche 12 février à 6 heures du matin? Six français, jeunes d'origine harkis, six arabes pour ces boulangers, pénètrent dans cette officine... altercations (qui étaient le quotidien de ces petits patrons pavanant avec leurs armes), achat de croissants, peut-être vol de quelques brioches? QU'IMPORTE! La boulangère sort son flingue et tire! Ali Rafa atteint en pleine tête, meurt... POUR QUELQUES CROISSANTS!

Ce meurtre est un crime sécuritaire. Est-il aussi raciste? A ce sujet, rien n'est encore établi, un autre jeune non «basané» aurait pu faire les frais de l'ambiance régnant dans cette boulangerie... peut-être, mais Ali Rafa avec sa carte d'identité française dans la poche, avait bien le faciès d'arabe.

UN GHETTO

Ali Rafa faisait partie de ces jeunes dont les parents algériens ont choisi la France pendant la lutte de libération nationale du peuple algérien. Ces «harkis» ont été rapatriés en France, parqués sous des tentes dans le midi avant d'être répartis dans des camps construits à cet effet dont la plupart n'avaient rien à envier aux camps de réfugiés concentrationnaires qui parsèment le monde. Quelques dizaines de ces familles ont ainsi été "accueillies" à Reims, au «Pont de Witry», dans une zone qui n'a connu son désenclavement qu'une dizaine d'années plus tard grâce à l'expansion de la ville. Dans ce quartier, ces familles de «Harkis» avaient au moins l'eau chaude, le chauffage et les sanitaires (contrairement aux autres camps) et furent rejointes, démographie oblige, par d'autres familles françaises ou immigrées...

Mais être au «Pont de Witry» fut et reste encore une tare pour la police, la justice, l'éducation nationale, les services sociaux. Beaucoup d'enfants sont nés, avec leur carte d'identité française dans la poche, et ont vécu, dès leur naissance, l'exclusion, le contrôle policier, le contrôle social, dans une zône dite à risques, dans un des nombreux ghettos créé par l'Etat via les communes. Certains ont réussi à s'en sortir, mais la plupart de ces familles de harkis devenues nombreuses demeurent encore aujourd'hui dans ce quartier difficilement contrôlable par les institutions. Un centre social y a bien été construit en 86 mais ses vitres ont volé en éclat, son matériel s'est volatilisé, suite, entre autres, à une dénonciation aux flics de jeunes vendant du «shit» sur le quartier, et dont l'encadrement social s'est rendu, bien involontairement paraît-il, complice!

Vols divers, petite délinquance, phénomène de bande, furent et sont les conséquences de ces états de fait. Mais ce ghetto a produit aussi récemment une réaction communautaire de salubrité publique. En effet, cette communauté a nettoyé enquelques semaines le phénomène SKIN sur la ville, même si cela est peut-être, malheureusement, transitoire. Les skins rémois manipulés par l'extrême droite avaient osé s'attaquer à ces jeunes qui se sont organisés et ont envoyé à l'hôpital plusieurs de ces crânes rasés, tout en saccageant au passage la permanence du Front National.

LES POMPIERS PROFESSIONNELS

L'assassinat de l'un des leurs fut, on s'en doute, durement ressenti. *L'Union*, le quotidien dirigé par le fils d'Hersant qui a le monopole sur la Marne de l'information écrite, titrait le lundi 13 février: «Désordre autour des croissants: la boulangère tue un jeune voyou». C'en était trop, plusieurs dizaines de jeunes du «Pont de Witry» débarquaient alors en ville s'en prenant à ce torchon régional et au commissariat central, car les copains d'Ali présents au moment du drame avaient été arrêté et déférés au parquet. Ces jeunes avaient la rage au ventre, ils échappaient une fois de plus au contrôle de l'amicale des franco-musulmans qui encadre leurs parents, des éducateurs et animateurs du quartier qui travaillent sous l'égide d'une association dont le président fondateur est l'un des adjoints de la municipalité RPR/UDF de Reims.

La famille, effondrée, conseillée, a alors pris contact avec SOS-racisme à Paris qui a aussitôt délégué deux de ses membres qui furent présents dans le quartier pendant une semaine. Du 13 au

19 février, SOS-racisme, les éducateurs/animateurs avec le soutien de la municipalité ont joué aux pompiers, désamorçant tant bien que mal la révolte des jeunes. Ce crime a eu aussi un effet inattendu : il a fait péter une fois de plus l'unité du collectif de la gauche dit des « Libertés ». Seuls le MRAP et l'Amicale des Algériens furent d'accord avec SOS-racisme et la famille pour organiser le samedi 18 février une marche silencieuse qui regroupa un millier de personnes en majorité d'origine maghrébine. La FEN, la CFDT et le PS traînaient les pieds en prétendant que tout n'était pas clair dans cette affaire. Quant au PCF et à la CGT, ils furent curieusement absents.

STRATEGIE SECURITAIRE

Pour SOS-racisme qui a pris, grâce à la famille, aux éducateurs/animateurs, la direction des événements : « Ali était un jeune homme comme tant d'autres, travaillant la semaine, profitant de son week-end pour se détendre » ; « Ce père de trois enfants a été assassiné dans une boulangerie alors qu'il venait simplement acheter quelques croissants » ; « Pour ses amis et sa famille, Ali doit aujourd'hui retrouver toute sa dignité, afin que sa mémoire ne soit pas salie » (extraits du tract appelant à la minif silencieuse du 18 février). Effectivement, sa mémoire a été salie par le Journal l'Union et bien entendu par le Front National, Légitime Défense, et le Syndicat des boulangers, qui se sont accaparés l'affaire afin de renforcer l'ordre établi ! En effet, la victime n'était pas un voyou... ET ALORS !! Même si elle l'avait été, QU'EST-CE QUE CELA CHANGE ?

Est-ce que cela mérite la mort ?? Est-ce que SOS-racisme se serait déplacé s'il s'était s'agi d'un voleur de voitures ou de sacs à main ?? Non évidemment !! Toujours la même négation de l'analyse de la société qui produit de tels meurtres, mais ces négations ne sont pas des hasards, elles sont l'œuvre de gens qui par leurs fonctions sociales et/ou politiques y ont intérêt et je ne parle pas ici de la famille qui a subi ce calvaire et qui s'est satisfaite de l'aide apportée par ces pompiers professionnels.

Toute la stratégie mise en place repose sur deux données : **non à la violence, oui à la justice** dans laquelle nous devons avoir confiance.

UN PREMIER BILAN

La manifestation silencieuse a eu lieu, les Français d'origine algérienne ont prouvé qu'ils étaient responsables selon les bons vœux des organisateurs, mais beaucoup de jeunes du quartier ont regretté de ne pas s'être exprimés dans la rue alors que le Front national ne s'en est pas privé. Une association « Les amis d'Ali » a été créée afin d'aider financièrement la famille. Cette association sous le contrôle des éducateurs/animateurs du quartier, aura un fonctionnement très strict, appliquant à la lettre les statuts des « associations loi 1901 ». Elle a pour fonction aussi qu'un tel drame ne se reproduise plus... sous-entendu que les jeunes ne « fassent plus les cons » à 6 h du matin dans une boulangerie ! Beaucoup de jeunes y ont adhéré, certains y participent activement... à condition qu'ils arrêtent toute forme de délinquance... y compris « casser la gueule aux Skins ». Cette association suivra l'affaire, les éducateurs/animateurs essaieront par ce biais de reprendre pied sur le quartier, que la plupart avaient perdu avant le drame, les jeunes se désintéresseront progressivement de cette association jusqu'au moment du procès ou une mobilisation renaîtra avant de s'éteindre... jusqu'au prochain drame. Ces jeunes ont la révolte au ventre qui est loin d'être conscientisée et qui peut amener toutes les dérives possibles. La seule perspective serait que ces jeunes s'organisent afin de vivre autre chose que la galère au quotidien. Le pourront-ils malgré certaines de leurs demandes ? Rien n'est moins sûr car l'encadrement social et culturel n'y a pas les mêmes intérêts.

D.J. Reims le 15.03.89

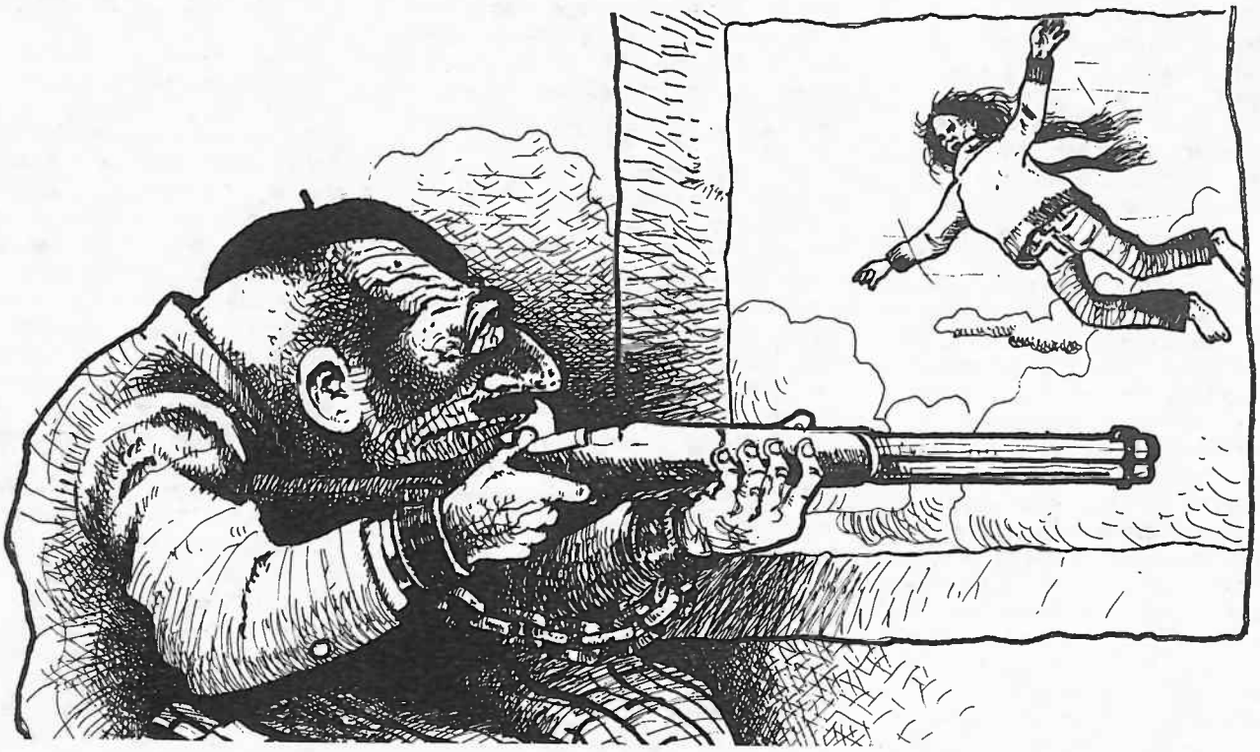

A BAS TOUTES LES PRISONS

PRISON DE FEMMES : LA HAINE MALGRE TOUT

Ils sont en grève et nous on crève ! Fonctionnaires méprisés, ils font la une devant la porte de notre prison et dans la rue. Matons vous avez encore des droits ! Nous, les chiens que vous gardez, nous n'avons qu'un seul droit : celui de nous enrager contre vous et de nous réfugier sur les toits !

Moi, ça fait quatre ans que je survis dans vos geôles !

Il y a tant et tant à raconter que je ne sais par où commencer pour aborder seulement les points qui me paraissent essentiels.

Sachez d'abord que dans une centrale on y entre lorsqu'on est condamnée pour n'en sortir que de nombreuses années après. Avant ils partaient pour Cayenne ; aujourd'hui, nous femmes, on part pour Rennes.

Notre lieu de vie : des divisions (1division = 20 piaules comme des box avec des portes qui ferment et des murs qui séparent) mais aussi des divisions appelées à tinette (pots de chambre, eau froide, pas de prise de courant, etc.) comprenant, par box 2 à 3 lits. Comme vous ne choisissez pas vos cohabitantes, vous subissez une promiscuité pas toujours facile à assumer (âge différent, peines différentes, cultures différentes, etc.) Un vrai palace !

Une de nos compagnes, Annabela BERTHELOT est morte en mai 88. Si les services médicaux étaient arrivés plus tôt, peut-être qu'elle s'en serait sortie. Elle est morte sous les yeux de ses compagnes qui l'ont vue s'étouffer.

Dans leur cellule, il n'y avait aucun moyen de prévenir les matones. Elles ont crié, cassé les vitres pour qu'enfin une surveillante les entende ! Ils sont arrivés trop tard, elle était morte ! aucune information n'a filtré aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs. De nationalité portugaise, son corps a aussitôt été rapatrié !

Cette histoire s'est déroulée pendant la journée. La nuit, aucun service n'est assuré. Le seul recours, c'est tenir jusqu'au matin.

Quant au règlement, il régit les rapports de force entre détenues et détenantes. Pour nous, c'est le mitard, pour les gardiennes, la peur d'être mal notées. A notre condition, il faut ajouter les brimades quotidiennes, humiliations, coups. Se taire et tout subir. Elles peuvent faire grève, manifester, revendiquer. Mais les femmes que nous sommes n'existons plus. Micro-société où ne sévit plus la vie, mais l'ennui, l'attente !

Et l'épanouissement du travail ! Nous sommes de la main d'oeuvre bon marché et bien disciplinée. Un ou deux ateliers en fonctionnement (avec des détenues triées sur le volet), et un salaire de 1200 à 1800 francs par mois pour 40 heures. On est quand même loin du SMIC dont parlent les hommes politiques. Pour les moins favorisés, un pécule de 200 à 400 francs pour différents travaux ! A contrario, la vie y est chère. Il faut tout acheter à la prison (nécessaire de toilette, nourriture, sucre, café, etc.) qui applique ses propres prix.

Et la réinsertion ! Tout le monde s'en fout ! Si la détenue a une personnalité assez forte, du monde à l'extérieur pour l'aider, elle s'en sortira sinon...

La direction est d'ailleurs plus préoccupée à obtenir des faveurs de détenues qui feront office de "balances" que d'insertion ou d'éducation.

La prison, c'est le flicage de tout moment pour savoir si on marche droit, si on n'a pas des idées de rebellion. Vaut mieux prévenir que guérir. Ici, c'est plutôt mater pour gouverner.

Alors quand je lis sur les grèves des geôliers qu'ils en ont marre de fermer les portes, eh bien LAISSEZ-LES OUVERTES... ce n'est pas nous qui nous en plaindrons !

M.P. Rennes le 01,03,89.

POUR QUE LA PRISON CESSE D'ETRE UNE ZONE DE NON-DIT

L'APAD (association de parents et ami(e)s de détenu(e)s et l'AFAPP (Association des familles et prisonniers politiques) engagent une campagne contre la censure en prison.

Le bulletin de l'APAD est systématiquement censuré par l'administration pénitenciaire ; de même que d'autres journaux politiques. Des lettres ne parviennent pas aux détenus, et celles qu'ils écrivent ne franchissent pas les murs de la prison. Des détenus ne peuvent écrire dans leur langue d'origine (basque, arabe...)

L'APAD et l'AFAPP cherchent à constituer un dossier sur ces atteintes manifestes aux droits de l'individu et font appel aux témoignages des détenus, et de leurs proches. Les deux associations demandent également que soit signée la pétition ici reproduite.

Pétition pour l'abolition de la censure des livres, de la presse et du courrier en prison

La libre circulation des livres, de la presse et du courrier devrait être un acquis inviolable et imprescriptible. Elle est aujourd'hui battue en brèche par les directeurs de prison et les gardiens, par les juges d'instruction, les ministères et les divers services de police. Ces pratiques relèvent de la destruction des identités sociales, politiques, affectives, bref, simplement humaines, des détenus.

Les soussignés demandent que la censure soit abolie explicitement dans un texte de loi sans équivoque, que soient donc supprimés les articles le permettant (D 444 du CPP, etc.)

Nom	Profession	Signature

APAD 29 rue Stephenson, 75018 Paris

AFAPP, BP 716, 75162, Paris cedex 04

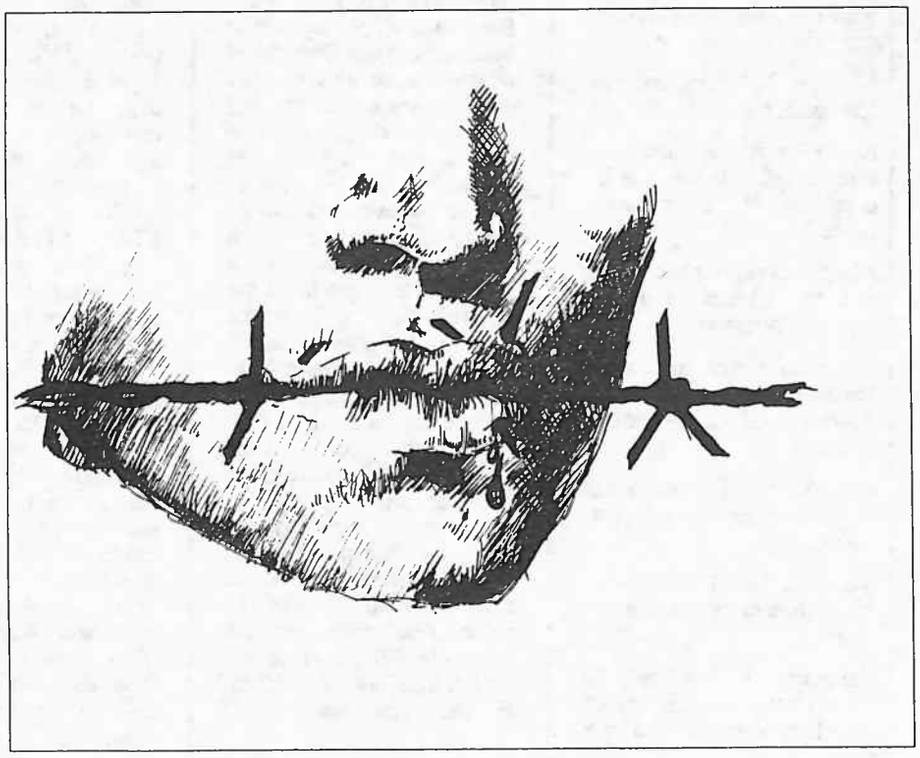

L' MOUVEMENT

Mouvement enseignant

Nous ferons dans le prochain numéro de CA une analyse des luttes enseignantes. En l'état actuel de la mobilisation et des communications, la situation paraît très confuse. les situations et rapports de forces sont très variables d'un département à l'autre. Le comportement d'une même tendance syndicale peut aussi varier selon les situations locales.

Bref, nous allons tenter d'éclaircir cela lors d'une rencontre entre militants OCL de ce secteur. Toutes les informations sur les situations locales sont les bienvenues (les envoyer rapidement à Champigny).

Semaine libertaire du 3 au 7 avril à Grenoble

Cela se passera au 102 rue d'Alembert, dans un squatt géré par plusieurs associations.

A partir de 17 heures, porte ouverte avec projection d'un film vidéo suivi d'une causerie.

A 21 heures, une conférence débat.

Lundi 3 avril, "Ecoutez May Picqueray" et le soir : le fédéralisme et l'internationalisme

Mardi 4 avril, l'orchestre noir et le soir : les non croyants face à la religion.

Mercredi 5 avril, histoire de l'anarcho syndicalisme en France et où va le syndicalisme ?

jeudi 6 avril : De toda la vita et les femmes face aux pouvoirs.

Vendredi 7 avril, écoutez Eugène Bizeau et le soir concert.

Participation aux frais 20 francs par jour et 50 francs pour le spectacle du vendredi soir.

Périgueux, les chasseurs contre les "écolos

Nous apprenons par la feuille "sur le pouce" édité par le CASDAL (10 boulevard de Stalingrad 24000 Périgueux), que le samedi 25 avril un commando de chasseurs a commis des actes de vandalisme contre le local des Amis de la Terre. Le CASDAL appelle à la mobilisation pour riposter contre de telles exactions.

Signalons que c'est le même jour que Périgueux avait eu le triste privilège de voir se rassembler 70.000 chasseurs venus défendre "une liberté menacée"... celle de la chasse.

Et puisque nous sommes à Périgueux, une bonne nouvelle cette fois : le 18 février, la CNT et le CASDAL ont érigé un monument aux "laissés pour compte", "aux victimes de la crise".

Antimilitarisme

Pays Basque
Une dynamique antimilitariste est enclenchée au Pays Basque Sud, portée par le Mouvement des Objecteurs de conscience, ainsi que par des groupes autonomes. Par de nombreux aspects, elle se traduit par des pratiques semblables à celles menées par le mouvement OP 20 (insoumis au service civil) il y a quelques années en France. Parce que la loi sur l'objection en Espagne restreint les possibilités de refus du service militaire et cherche à faire le tri entre les objecteurs "acceptables" et les autres, des actions d'insoumission collectives d'objecteurs ont été entreprises. Ainsi, parmi ceux qui s'étaient regroupés pour manifester leur refus collectif aux autorités militaires, trois ont été interpellés et emprisonnés. Ils ont à ce jour été relâchés. Et l'action continue

.D'autre part, une pétition portant sur des points d'accord minimums et permettant l'élargissement du débat sur l'armée et de sa contestation, a recueilli déjà de nombreuses signatures de groupes politiques et d'associations. Voici le texte de la pétition :

Manifeste pour l'abolition du service militaire.

Chaque année Euskadi est témoin de la façon dont la liberté de milliers de jeunes est ba fouée par l'obligation qui leur est faite de servir à l'armée et de participer à sa logique de guerre et de répression.

Le service militaire suppose la perte des libertés et des droits les plus élémentaires : tout type d'action politique ou syndicale, tout type de liberté d'expression, et, en certaines occasions, le droit à la vie lui-même. Pour tous et toutes, le service militaire est une atteinte humiliante.

Notre société ne peut être libre que si elle accepte qu'une partie de sa jeunesse la quitte, un moment de sa vie, pour être formée aux valeurs contraires à sa volonté, à savoir l'autoritarisme, le machisme, la violence et l'annihilation de l'esprit critique. L'émancipation des femmes est liée à la disparition de cette institution qui porte atteinte à la liberté et à la dignité humaine ; elle n'a donc rien à voir avec leur incorporation à l'appareil militaire.

C'est pourquoi nous exprimons fermement :
1. Notre refus ferme du service militaire.
2. Notre refus de la loi d'Ojection en vigueur, qui n'est qu'une façon répressive de perpétuer le service militaire, de préserver l'armée de la contestation populaire, et de nier le droit fondamental à l'Ojection de conscience.
3. Ainsi, nous exprimons notre appui aux objecteurs poursuivis et réprimés par l'application de la loi d'Ojection de conscience, ainsi que notre solidarité avec eux, et nous exigeons la mise en liberté immédiate de ceux qui sont emprisonnés.

Contact : Bakearen Etxea Carneceria vieja 9-4° Bilbo Bizkaia. Euskadi (Espagne)

Ecole-armée
A ALBI, suite à l'information sur la symbiose éducation armée dans les EN, le 3 mars, trois intervenants civils de l'armée devaient faire un exposé aux normaliens de seconde année, qui aurait duré la journée. 20 sur 23 se sont mis en grève. FR3 a relaté l'événement durant 4 minutes malgré les pressions émanant directement du ministère des armées. D'autre part une note du rectorat de Strasbourg a été envoyée à tous les chefs d'établissement et directeurs d'école appelant au jumelage établissements scolaires/régiments ou unités de l'armée. En insistant que cela supposait la mise en place de calendriers de rencontres ou d'échanges. La ligne des Vosges devient sombre. Affaire à suivre.

Procès de Pierre Serre
le 21 février c'était le verdict du procès de l'insoumis P. Serre. le tribunal a prononcé une relaxe ; on ne pouvait s'attendre à mieux. S'appuyant sur les arguments de la défense qui contestait la validité de la signature de l'ordre de route qui est la principale pièce d'accusation, la Chambre spécialisée aux affaires militaires a jugé que Marie-Antoinette Horville-Andreani, la fonctionnaire bien nommée signataire de l'ordre de route n'était pas déléguée officiellement.

Cet excellent résultat n'a été possible que par un soutien important et durable. les lettres de soutien, les pétitions qui peuvent paraître quelquefois de simples formalités doivent être visées systématiquement par le président du tribunal et l'obligent à tenir compte d'opinions nombreuses. Vous avez été plus de 2500 à signer les différentes pétitions pour mon procès, et je vous en remercie. Ce jugement servira de jurisprudence pour d'autres procès, mais il est possible que la procédure ne s'arrête pas là. En effet le procureur a trois mois pour faire appel.

INITIATIVE POPULAIRE POUR UNE SUISSE SANS ARMEE

Un moyen de lutte ou un piège à c... ?

Il y a une quizaine d'années, je me trouvais (déjà !) à la table de cuisine communautaire pour une de ces soirées où l'on refait le monde jusqu'aux petites heures de la nuit, avant de se relever trois ou quatre heures plus tard, hébété à l'appel du réveil brise-rêves et pousse-au-travail. L'objet de nos discussions avait été l'hypothèse d'une initiative populaire (IP) qui, s'inspirant de la constitution anarchiste proposée par Rochefort au siècle dernier (art.1 : il n'y a plus rien. art.2 : personne n'est chargé de l'exécution du précédent article) aurait donné au Conseil fédéral quinze ans pour apprendre au peuple suisse à se passer de gouvernement, période transitoire au bout de laquelle gouvernements et parlements auraient auraient irrévocablement à disparaître. Cette idée n'a, à ma connaissance, trouvé d'application que dans une production relevant du domaine de la BD de science fiction, mais elle reste pour moi l'archétype d'un usage non réformiste possible de l'institution de l'initiative populaire (IP).

L'INITIATIVE POPULAIRE EN SUISSE

Avant d'entrer plus avant dans la discussion de ce que pourrait être *l'initiative de rupture*, rappelons brièvement ce qu'est l'initiative populaire en démocratie semi-directe façon helvétique.

L'initiative populaire, tout comme le référendum, sont le volet *démocratie directe* des institutions de démocratie représentative parlementaire (parlements, gouvernements) dans "notre" système de démocratie dite *semi-directe*. Ils sont censés permettre au peuple "souverain" d'intervenir directement dans la cuisine institutionnelle et politicienne de ses "représentants". Ils jouent à ce titre un rôle symbolique important comme légitimation du caractère *réellement démocratique* de la démocratie bourgeoisie. Et ce d'autant plus que les taux de participation aux diverses consultations populaires et autres farces diminuent de manière plus marquée et plus continue.

Cette fonction de légitimation ne résiste cependant pas à un examen critique de sa réalité concrète, puisque ce ne sont qu'un peu plus d'une demi-douzaine d'initiatives qui ont abouti depuis l'introduction de l'institution de l'initiative populaire (I.P.) dans la constitution de 1874.

Le mécanisme qui permet un tel score, merveille d'ingéniosité conservatrice, est la condition dite de *double majorité* ; il faut non seulement une majorité globale acceptante de votants pour qu'une initiative soit acceptée, mais en plus que le corps électoral d'une majorité de cantons souscrive. Et quand le danger qu'une initiative soit acceptée est par trop manifeste, il reste la solution du *contre-projet*, présenté par le Conseil fédéral et les chambres, qui divise les voix s'exprimant pour le changement entre I.P. et contre-projet tout en groupant les refus conservateurs (il n'est en effet pas permis de voter deux fois oui, mais on peut voter deux fois non) (1). En plus de cent ans d'existence, le mécanisme a eu le temps de se rôder et de s'affiner : il est entre temps apparu le coup du *contre-projet indirect*. Là, pas de contre-projet formel, mais la promesse de réaliser les buts de l'initiative dans le cadre d'une réactualisation en cours de la loi. L'agenda ne permet pas de mettre la nouvelle loi sous toit avant la votation. Le peuple rejette l'I.P. et la majorité conservatrice des chambres règle ensuite définitivement le problème en refusant au cours des débats les modifications proposées. On a même vu des bourgeois pousser le cynisme jusqu'à argumenter du rejet de l'initiative par le peuple pour justifier sa position !

Mais même cet espace formel de démocratie directe était devenu gênant pour la majorité bourgeoise, qui s'estimait "assaillie" par ce "flot" de propositions non-autorisées. Elle a donc introduit un temps limite de 18 mois pour la récolte de signatures et porté à 100.000 signatures valables le seuil de recevabilité.

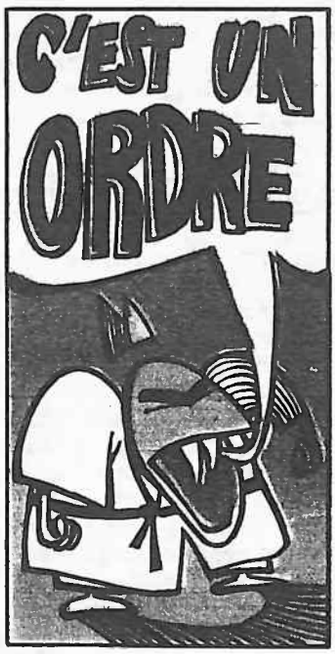

DU BON USAGE DE L'INITIATIVE

Il résulte de ces conditions institutionnelles un usage généralement réformiste de l'I.P. Dans ce cadre, celle-ci est conçue comme un moyen de pression direct ou indirect pour influer sur le travail législatif, tout l'art consistant en principe à négocier son retrait au bon moment, soit en faveur d'un contre-projet formel, soit au profit d'une révision plus globale de la loi (voir ci-dessus *contre-projet indirect*). A noter que cet exercice-là est devenu de plus en plus périlleux, les éléments conservateurs "durs" n'hésitant pas à recourir au référendum pour couler après coup un compromis péniblement élaboré.

Mais ce ne sont pas les aléas du réformisme malheureux que nous voulons discuter ici, mais bien de ce qu'il convient d'appeler *l'initiative de rupture*.

Le paysage politique suisse est en effet caractérisé par un champ du possible, du "dicible" en politique extrêmement étroit et limitatif. Les propositions de réformes, même les plus modestes déclenchent des tempêtes de protestations réactionnaires. On a ainsi vu la proposition d'une réforme de l'assurance maladir du PSS se transformer dans la campagne des opposants en tentative *d'étatiser la médecine* ou l'initiative pour un véritable service civil en tentative de *déstabiliser "notre" défense nationale*. On pourrait allonger la liste jusqu'à la nausée.

L'initiative de rupture vient casser ces limites. Par son contenu radical et résolument novateur, son *irréalisme*, son refus des compromissions tactiques et le caractère de mobilisation à la base de la campagne menée en sa faveur, elle force un *débat public* tant dans les médias et la sphère politique institutionnelle que dans la société elle-même, sur des questions ou des problèmes jusque là officiellement inexistants. Je citerai ici à titre d'exemples actuels l'IP *Pour une Suisse sans armée.*

POUR UNE SUISSE SANS ARMÉE

L'idée de cette I.P. est née au sein des Jeunesses Socialistes J.S. (même si elles n'apprécient pas forcément qu'on le rappelle), en réaction à une série de défaites de propositions pacifistes en votation, notamment celles du service civil version I et II et celle sur l'interdiction de l'exportation d'armes. Plutôt que de perdre sur des propositions de compromis dites *réalistes* parce que les adversaires nous dénoncent comme dangereux extrémistes déguisés, battons-nous de manière offensive en faisant porter le débat sur ce que l'on nous accuse de vouloir miner ou affaiblir : l'armée. C'est ainsi ces adversaires qui devront argumenter de la nécessité de son maintien.

Cette I.P. a profondément et durablement divisé tant la nébuleuse pacifiste que la gauche entre réformistes de tout poil accrochés à une hypothétique respectabilité/crédibilité et radicaux.

Les initiants ont ainsi dû constituer péniblement pendant deux ans le réseau de groupes locaux et d'activistes qui a permis de faire aboutir, à la surprise générale, cette I.P. en récoltant **113.000 signatures** valables en 18 mois.
Le seul soutien rencontré pendant cette phase a été le fait d'individus, dont un certain nombre de personnalités "culturelles" comme par exemple les hommes de lettres R. Brodman, M. Frisch ou H.A. Pestalozzi. Ces individus qui se mobilisent sur le GSSA (Groupe pour une Suisse sans armée) sont en bonne part des gens qui font ainsi leurs premières armes en politique (qui prétendait que les propositions radicales effrayent les bonnes volontés ?). Les autres proviennent des milieux les plus divers : socialistes de gauche, pacifistes et écologistes radicaux, extrême gauche, aire de l'autonomie, alternatifs "politiques", autogestionnaires, etc.

Entre temps, les JS ont pris peur et se retirent. Le seul soutien organisé interviendra sur la fin des 18 mois de la campagne de récolte des signatures, quand celle-ci s'est mise à plafonner dangereusement à 80.000 signatures : le Parti socialiste ouvrier (PSO) y trouve l'occasion de démontrer une fois de plus le caractère (encore) performant de son appareil militant tout en se démarquant *à gauche* de ses concurrents politiques directs.

Jusqu'au dépot de l'IP, les medias ignoreront superbement le GSSA, ce qui n'a pas empêché de multiples débats et discussions aux stands, dans la rue, sur les lieux de travail et de vie. La suppression de l'armée est une perspective qui ne laisse personne indifférent et les questions abordées et débattues sont d'emblée des questions de fond : *Quelle armée pour défendre quoi ?Pourquoi les officiers sont-ils systématiquement des hommes de pouvoir "au civil" ? Quel rôle a joué et joue l'armée dans l'histoire contemporaine de la Suisse ? Quel sens revêt la "neutralité" helvétique ? Quel rôle "éducatif" l'armée assume-t-elle avec le dressage à l'obéissance aveugle ? Sexisme et machisme dominants dans l'armée. Liens étroits entre l'industrie d'armement et le commandement de l'armée ! Relation entre l'effort financier consenti pour la défense nationale et coupes dans les dépenses sociales, culturelles et de solidarité...* C'est un terrain extrêmement riche d'approches critiques de tous les aspects de la réalité helvétique qui s'ouvre.

Mais avec le dépot de l'initiative dans les délais, ces opposants radicaux, supposés ultra-minoritaires, quantité négligeable se révèlent soudain être une force politique capable de faire irruption dans la chasse-gardée politicienne. Si jusque là il suffisait de dénoncer quelqu'un comme ennemi de la défense nationale pour le discréditer, c'est maintenant ses partisans qui doivent argumenter, se défendre, se justifier et se confronter au pays réel, à la société, dont ils réalisent brutalement qu'elle est loin de leur être aussi acquise qu'ils le prétendaient.

Avec la diffusion par la chaîne ouest-allemande ARD d'un reportage sur le GSSA réalisé par le Suisse roman Brodman, l'initiative se trouve soudain au cœur d'un important débat public et médiatique. L'establishment conservateur suisse ressent comme immixion étrangère dans ses affaires intérieures cette diffusion. Et dans la foulée, ce sont les derniers restes de tabous médiatiques qui sautent.

Méritent encore d'être relevés les accrochages sur les droits démocratiques formellement garantis qui ont émaillé la récolte des signatures. La récolte de signatures sur la voie publique par une personne isolée s'est vue assimilée à une entrave à la circulation et par conséquent passible d'autorisation (que l'on peut aussi refuser). Les signatures sont comme de bien entendu saisies comme "preuve". Les autorisations pour des stands sur la voie publique se sont révélées extrêmement difficiles à obtenir dans certaines communes. Lors du contrôle de validité des signatures par les communes, une quantité statistiquement remarquable se sont révélées *illisibles* ou nulles pour d'autres raisons. Face à ces manœuvres anti démocratiques, l'aboutissement de l'initiative, comme les décisions des tribunaux saisis de recours ont concrètement élargi les espaces démocratiques dans des régions jusqu'ici très *unanimistes*.

A suivre... votation en vue pour 1989, les sociétés militaires multiplient les initiatives de charme destinées à redorer le blason terni de notre armée de milice. Si ces efforts sont autant couronnés de succès que ceux du DMF pour recruter plus de femmes volontaires pour le service féminin, on peut de bon cœur leur souhaiter bonne chance.

Mark

QUO VADIS YOUGOSLAVIA ?

« L'autogestion » décrétée par l'Etat yougoslave a fait long feu. La société yougoslave est en pleine décomposition, entre-déchirée par des luttes nationalistes complètement récupérées, semble-t-il par les diverses bureaucraties de l'Etat fédéré de Yougoslavie.

Ces bureaucraties sont arrivées ainsi à détourner pour le moment les révoltes sociales surgies d'une situation économique des plus catastrophique.

Quel avenir pour la Yougoslavie ?

C'est la question que l'on peut se poser à la lecture de cet article, réalisé par un Yougoslave habitant actuellement le Canada.

Si cet avenir devait passer par la reconstitution d'un Etat sur le modèle occidental, quels seraient les droits réels et non formels pour les couches sociales les plus défavorisées ? Quel développement économique en résulterait et surtout au profit de qui ?

Ces questions ne sont pas soulevées dans cet article qu'il faut avant tout prendre comme un document. Une analyse de classe de l'Etat fédéré de Yougoslavie reste encore à faire.

Et pourtant la Yougoslavie s'en tirerait mieux si c'était le cas, alors qu'au contraire la dette était alors presque dix fois moindre, l'inflation environ vingt fois plus basse, la croissance était bien plus forte et le chômage bien inférieur.

Le niveau de vie n'était pas plus élevé, c'est vrai, mais il s'améliorait, au contraire d'aujourd'hui où il baisse chaque mois, sans qu'on voie la possibilité de renverser cette tendance. La conséquence est que deux attitudes socio-psychologiques sont apparues depuis quelques années. D'abord, le désespoir et, ensuite, la colère, qui sont tout à fait perceptibles dans la société. Et qui plus est, ces deux tendances se fondent de plus en plus en une seule, et la révolte surgit.

Cette révolte attaque deux aspects. Premièrement l'évidente banqueroute du système de dictature bureaucratique que l'histoire nomme le socialisme autogestionnaire. Si la révolte sociale n'avait eu que cette cible, les oligarchies bureaucratiques auraient eu du mal à survivre au-delà de 1988, et leur dictature aurait sans doute été déjà renversée.

Mais ce n'est pas le cas. La révolte populaire va, en second lieu, dans une autre direction : les revendications nationalistes au sein même de la Yougoslavie. Ainsi les mouvements de Slovénie (que ce soit consciemment ou non importe peu) épuisent une grande partie de leur contenu social dans des affrontements contre les mouvements sociaux serbes, et, à l'inverse, ces derniers emploient une grande énergie à attaquer et contre-attaquer les opposants slovènes.

D'octobre 88 à janvier 89, le Montenegro est l'exemple où la révolte, surtout centrée contre ses oppresseurs et ses exploiteurs, est difficilement manipulable. Les oppositions de classe ont atteint un tel degré que la minorité dirigeante est entièrement isolée. Et même les forces de la milice ont cessé de tenter de réprimer le mécontentement par la force.

A l'opposé, depuis l'été 88, la Serbie donne l'exemple d'une révolte sociale extrêmement importante qui se dissout en étant récupérée par des querelles nationalistes et en étant canalisée par le régime néo-bureaucratique (1). La conséquence est que les dirigeants sont en mesure d'apparaître comme des chefs nationaux, et que la nécessité de transformation sociale s'échoue dans le bourbier du consensus nationaliste.

Des circonstances quelque peu différentes ont amené la même situation en Slovénie. Les nouveaux mouvements sociaux sont devenus eux-mêmes nationalistes, tant et si bien qu'ils sont incapables d'offrir une alternative valable à toute la Yougoslavie. Ils se cantonnent dans leur république, mais tout ce qu'ils feront réussira ou échouera selon les luttes sociales du reste de la Yougoslavie. Une position slovène trop antiserbe ne peut que renforcer la domination du courant nationaliste et néo bureaucratique dans le mouvement social serbe. Finalement, l'isolationisme slovène — aisément assimilable au séparatisme — semble justifier les demandes d'un gouvernement fédéral plus fort. Et ces demandes sont lourdes de conséquences lorsqu'elles sont soutenues par de vastes mouvements sociaux, récupérés par les revendications nationalistes, comme c'est le cas en Serbie.

Il n'est pas difficile de voir que la critique nationaliste de l'armée yougoslave, apparue faiblement en Slovénie par le biais de l'antimilitarisme, ainsi que l'indifférence grandissante de cette république — voire sa sympathie — vis-à-vis des pressions nationalistes albanaises au Kossovo, ont fourni un prétexte, qui sera utilisé pour diriger la révolte à la fois sociale et nationaliste de la Serbie au delà-même du chauvinisme. En défendant l'armée contre les critiques en Slovénie, en combattant pour conserver le Kossovo en Yougoslavie, les tendances nationalistes outrancières du mouvement social serbe peuvent passer pour une position internationaliste au sein de la Yougoslavie. Cette défense de l'armée donne aux néo bureaucrates serbes un avantage important sur les oligarchies bureaucrates des autres républiques, avantage qui se suffit en lui-même.

Contrairement aux bureaucrates et aux mouvements sociaux en Slovénie, l'oligarchie bureaucratique de Croatie a bien saisi l'immense potentiel d'une alliance contre l'armée et les néo bureaucrates serbes. Elle a donc choisi d'opposer l'isolationisme slovène à l'intégrisme serbe (2), en partant du statu quo fédéraliste, qui se fonde sur le respect de la légalité et des règles démocratiques, mais qui, en fait, n'a jamais existé.

Cette tentative Croate (et d'où qu'elle vienne, du reste) a fort peu de chance de réussir, parce qu'elle n'offre rien de plus que la situation actuelle, qui est la cause essentielle de la situation actuelle désespérée. De plus, l'oligarchie croate est connue pour ce qu'elle est — un bastion de la dictature bureaucratique — par les principales forces politiques des autres républiques (...)

Cette décomposition interne ne peut être stoppée et retournée pour en faire un processus de reconstruction que s'il y a un renversement du blocage actuel que constitue la coalition des néo-bureaucrates et des nationalistes, fermement retranchés en Slovénie, en Serbie — avec ses deux provinces et, encore que moins clairement, en Croatie, Bosnie-Herzegovine, tout comme en Macédoine. Il reste à voir ce que le Montenegro peut offrir comme alternative, après la chute de son oligarchie bureaucratique le 11 janvier de cette année.

L'alternative, à n'en pas douter, et surtout dans cette situation de pauvreté dominante (qui ne pourra disparaître rapidement), c'est une transformation radicale du système politique du pays. Pour commencer, la Yougoslavie doit revenir à l'auto-gouvernement et à l'au-

togestion, en abolissant l'Etat tel que nous le connaissons, en transformant radicalement et en réduisant au maximum les forces armées et la milice, en expropriant les luxueuses propriétés des bureaucrates, en particulier les palais, les petites et grandes villas (pour les utiliser dans le cadre du tourisme), en vendant aux enchères des dizaines de milliers d'automobiles officielles, achetées, entretenues et utilisées, comme pouvoir et statut symbolique des bureaucrates et des dirigeants, etc.

Toutes les organisations politiques dans le monde du travail doivent être abolies, comme les syndicats actuels, dans une première étape. Ensuite, c'est au peuple lui-même de s'organiser à sa manière, à tous les niveaux de la société. S'il choisit majoritairement les partis politiques il en résultera une reconstitution de l'Etat, probablement sur le modèle occidental, avec des tendances principalement nationalistes, qui renverraient le pays dans le cercle vicieux des querelles nationalistes et des antagonismes réciproques.

Mais il y aurait une différence: il n'y aurait plus de force socio-politique pour diviser et simultanément dominer la Yougoslavie, en la sabordant et en la défendant à la fois. Si une telle situation ne semble guère plus favorable que la présente, elle aurait au moins le mérite de permettre d'opter pour le moindre mal, ce qui n'est pas le cas à présent.

Cette sorte d'action stimulerait le pays dans la mesure où l'économie aurait moins de groupes non productifs, voire anti-productifs, à supporter. Cela libérerait des ressources financières internes, qui pourraient servir d'investissements productifs. Dans le même temps, l'économie pourrait supporter le poids de la dette extérieure, sans que ses bénéfices soient complètement pompés par cette dernière.

Et de plus, la confiance en soi — passablement ébranlée — de la société serait restaurée, ce qui est une des conditions essentielles pour surmonter la situation actuelle, qui n'est pas seulement dommageable, mais, et c'est plus grave, insoutenable. La Yougoslavie est une confédération de dictatures de plusieurs oligarchies bureaucratiques nationalistes qui non seulement ne correspond pas à une justification historique possible, mais qui a complètement brisé ses conditions de survie. Le système est arrivé à son terme: l'époque de la pauvreté et même de la famine. La seule chose que les oligarchies bureaucratiques peuvent encore produire en abondance, c'est l'oppression et le nationalisme.

Le Montenegro démontre que la répression apparaît. Ce qui reste à faire, c'est à détruire complètement les phantasmes de l'ethnocentrisme. Sans cela, la Yougoslavie pourra difficilement choisir une voie, et continuera à reculer, fermée sur elle-même et assiégée de l'intérieur, par ses propres contradictions sans solution.

Slobodan Drakulic (Totonto 23.01.89)

(1) Le terme de « néo-bureaucrate » sert à désigner les nouveaux pouvoirs bureaucratiques, instaurés au début des années 70 dans les six républiques et les deux territoires autonomes. Ces huit bureaucraties se combinent avec la bureaucratie centrale des ministères et du gouvernement à Belgrade. (N.D.T.)

(2) L'« intégrisme serbe » représente le courant nationaliste qui a donné naissance à la Serbie, qui englobait les républiques et territoires actuels. Tito et le PC en créant la Yougoslavie, ont voulu donner une assise fédérale, qui en fait dépendait de la Serbie. Il en découle une identification facile et superficielle entre patriotisme yougoslave et intégrisme serbe.

LES EDITEURS LIBERTAIRES

Il fut un temps où les textes révolutionnaires se vendaient comme des petits pains. Les événements de mai 68 ont entraîné une redécouverte des auteurs libertaires ou d'extrême gauche. Chaque éditeur, ou presque, se devait de proposer sa propre collection d'ouvrages anti-capitalistes...

Dans la foulée, Stock renouait avec une vieille tradition de la maison et rééditait Kropotkine, créant également une collection baptisée « Stock 2 » pour accueillir de plus récents auteurs : André Laude, Catherine Baker, les Amis de la Terre, le Syndicat de la Magistrature, Michel Auvray...

Balland publiait une collection « R » : R comme Révolte, R comme Résistance, R comme Rebellion ! Casterman publiait, sous la direction de Michel Ragon une collection intitulée « Synthèses contemporaines », où prenait place un livre tel que *L'anarchie dans la société contemporaine* de Maurice Joyeux. Jean-Jacques Pauvert, dans sa collection « Libertés », accueillait Oscar Panizza, Georges Darien, H.D. Thoreau, Marx, Bakounine ou Vallès... Sous le même titre, Robert Laffont ouvrait une collection qui entendait « rassembler les meilleurs exemples de la littérature de combat de tous les temps et de toutes les tendances », et publiait Daniel Guérin. En compagnie de Jean-Jacques Lebel, ce dernier auteur dirigeait chez Belfond une collection au titre évocateur : « changer la vie ». « Le dynamisme du courant socialiste libertaire a été pour beaucoup dans l'esprit de mai, au devenir duquel cette collection se voue », affirmaient les deux auteurs. « Action directe, démocratie directe, autogestion, telles demeurent les exigences essentielles de ce courant dont nous voulons contribuer à définir les idées-forces », ajoutaient-ils. François Maspéro, quant à lui, éditait et rééditait les auteurs d'extrême gauche ou libertaires. Champ libre accueillait plus volontiers les situationnistes, mais se lançait également dans l'édition des œuvres complètes de Bakounine. Une biographie de Bakounine, par Kaminsky, voyait d'ailleurs le jour chez Bélibaste... Les éditions Galilée publiaient des extraits du « Père Peinard » et les éditions Plasma sortaient des tiroirs les déclarations d'Emile Henry et présentaient le poète Tristan Cabral... D'autres petits éditeurs maintenaient vivante une pensée contestataire : La Pensée Sauvage, Chiendent, par exemple, mais la liste n'est pas close...

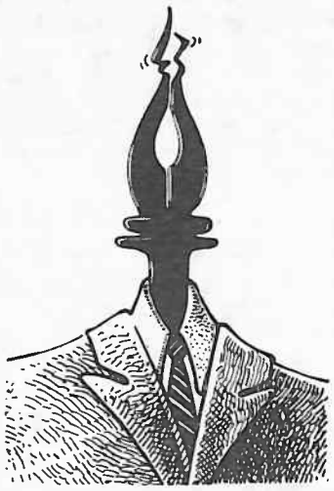

LE SUJET NE FAIT PLUS RECETTE

Heureux temps ! Aujourd'hui, quelques-uns de ces éditeurs ont déposé leur bilan. Les autres ont abandonné leurs collections d'ouvrages « révolutionnaires ». Le sujet ne fait plus recette. Bien sûr, ceux que l'on appelle les « grands éditeurs » continuent de publier, de temps à autre, un auteur connu pour ses idées libertaires, mais il n'y a rien de comparable avec l'éclosion de titres observée auparavant. Seuls les romanciers libertaires forcent encore les portes de ces éditeurs : Michel Ragon chez Albin Michel, Bernard Thomas chez Flammarion, etc. Mais les ouvrages d'analyse, de théorie, sont relegués dans un cercle militant assez restreint. Actuellement, sauf quelques exceptions (comme Guillon chez Alain Moreau) les catalogues des petites maisons d'édition sont les seuls à contenir encore de tels titres. Créées dans nombre de cas, ces dernières années, comme pour remédier à une insuffisance croissante de publication, ces maisons d'édition ne possèdent évidemment pas l'infrastructure du Groupe de la Cité ou de Hachette. D'ardentes motivations, une bonne volonté jamais défaillante, remplacent les moyens financiers, mais cela ne suffit pas toujours.

LES PROBLEMES SONT LES MEMES POUR TOUS

Les tirages sont peu importants : autour d'un millier d'exemplaires par titre, en général, avec parfois quelques rééditions qui augmentent ces chiffres. Spartacus bénéficie d'un tirage plus conséquent grâce à sa diffusion de kiosques par les NMPP. Certains éditeurs confient ou ont confié leur distribution à Distique, tandis que d'autres préfèrent assurer eux-même ce travail. Mais les problèmes sont les mêmes pour tous : les idées anti-capitalistes n'ont guère le vent en poupe et leur diffusion relève quelquefois de l'exploit. Comment, en effet, atteindre de nouveaux lecteurs lorsque les moyens financiers font défaut... ? Les coûts élevés de l'impression (coûts d'autant plus élevés, à l'unité, que les tirages sont bas) interdisent aux éditeur de commettre des erreurs. Les prix de revient des livres, pour les « petits éditeurs », sont sans commune mesure avec ceux payés par les « grands éditeurs ».

Les prix de vente en sont affectés. Les « grands éditeurs » multiplient souvent le prix de revient d'un livre (c'est-à-dire le coût de fabrication, la marge pour la diffusion, pour le libraire, les droits d'auteurs, etc.) par six ou dix. Les éditeurs présentés ici se contentent, au mieux, de multiplier ce prix de revient par deux ou deux et demi, afin de couvrir les frais dès la vente de la moitié du tirage. Compte tenu du délai d'écoulement d'un titre (au moins un an, sauf succès exceptionnel, rarissime !), et même si ce titre n'est tiré qu'à 1000 exemplaires, le

bénéfice, quand bénéfice il y a, est dérisoire et n'autorise pas certains investissements nécessaires. Il convient alors de jongler avec les chiffres pour réussir à publier un livre comptant plus de pages que de coutume, pour expédier un catalogue, pour passer une publicité dans la presse.

Les problèmes liés à la diffusion sont nombreux, et fréquemment mis en avant par les « petits éditeurs ». Un bon démarchage en librairie exige au minimum un salarié, et peu d'éditeurs peuvent rémunérer correctement un salarié. Le bénévolat est de règle. Malheureusement, au bout de quelque temps le bénévolat épuise les plus motivés...

Finalement, même parés des meilleurs intentions et forts de leurs idées libertaires, nombre d'éditeurs se retrouvent confrontés à la loi du marché...! L'impression d'un ouvrage, quelle que soit l'imprimerie retenue se monte rapidement à plusieurs dizaines de milliers de francs. La diffusion est un problème majeur. C'est l'écueil sur lequel viennent buter toutes les maisons d'édition de taille modeste ne bénéficiant pas d'un solide appui extérieur. Les tentatives qui ont été effectuées par le biais de réseaux parallèles sont très peu convaincantes. Les « petits éditeurs » occupent une position délicate. S'ils réfutent le fonctionnement actuel du monde de l'édition (basé, trop souvent, sur un seul critère, la rentabilité), ils sont toutefois contraints de s'y conformer (tout au moins en partie) ou de sombrer. L'expression d'une pensée libre serait-elle à ce prix ? Ne pourrait-elle se faire entendre autrement ? Un critère de rentabilité menacera-t-il toujours les auteurs et les éditeurs ? Le sort des auteurs est lié à celui des éditeurs (l'auto-édition, malgré certains aspects intéressants, est une solution très limitée). Si un jour l'édition n'est plus régie que par des grands groupes (ce qui est déjà le cas, mais heureusement les « grains de sable » abondent encore), il est à craindre que la liberté d'expression se réduise considérablement.

DES PROJETS

La situation, cependant, semble s'améliorer : certains éditeurs libertaires se sont rencontrés et vont publier un catalogue commun. Cette démarche aura au moins pour conséquence de faire connaître à différents lecteurs la diversité de la pensée libertaire. Il est également prévu une mise en commun des réseaux de chacun pour faire connaitre les nouveautés et développer la vente par correspondance. A terme, d'autres initiatives seront prises, pour que les efforts des uns et des autres, conjugués, permettent aux ouvrages publiés par ces éditeurs de ne plus être confinés dans les rayons de quelques rares librairies spécialisées.

Thierry Maricourt

QUID DE L'EDITION LIBERTAIRE (ou des éditeurs proches des idées libertaires) EN QUELQUES LIGNES

ATELIER DE CREATION LIBERTAIRE

13 rue Pierre Blanc, 69001 Lyon. Issu du journal IRL. Publie surtout des textes théoriques contemporains (**Colloque de Venise - 1984**, 4 vol., J.J Gandini, F. Mintz, J. Ellul, M. Bookchin, etc.

ACRATIE

BP 23, 64130 Mauléon. Se présente ainsi : " Contre les modèles de l'Est et de l'Ouest, de nouveaux rapports qui sont abordés au travers de l'histoire, de la littérature ou de l'engagement politique".
A publié C. Malato, N. Chomsky, JP Duteuil, l'OCL, Vanina : **Corse la liberté pas la mort**, entre autres.

ANALIS

BP 28, 33031 Bordeaux cedex.
Un seul titre à ce jour, **l'increvable anarchisme** de Louis Mercier Vega.

AVIS DE RECHERCHE

BP 53, 75851 Paris cedex 18.
Spécialisé sur l'antimilitarisme, mais publie aussi des dossiers sur des sujets d'actualité (l'illétrisme, la pauvreté, les sectes, etc.)

LA DIGITALE

Baye, 29130 Quimperlé.
Au catalogue Rirette Maîtrejean, JBA Godin, A. Berkman, R. Lochu, N. Faucier, etc.

LE GOUT DE L'ETRE

BP 403, 80004 Amiens cedex.
Orientation littéraire ; publie des auteurs contemporains (G. Dupré, LN Tammam, etc.) aux côtés d'auteurs confirmés (J. Vallès, H. Poulaille, O. Mirbeau, etc.)

LUDD

4 bis rue de Palestine, 75019 Paris. Encore peu de titres au catalogue, mais un choix très sûr (C. Semprun Maura, O. Panizza, Stig Dagerman, etc.)

LE MONDE LIBERTAIRE

145 rue Amelot, 75011Paris.
Editions de la Fédération anarchiste ; publie essentiellement des ouvrages de réflexion (JM Reynaud, M. Joyeux, L. Fabbri, etc.)

NAUTILUS

18 rue Oger, 92340 Bourg la Reine.
A publié **L'idée** de Masereel, mais aussi C. Orsoni, PC Masini ou, récemment **Individu, révolte et terrorisme** de J. Wajnsztejn.

NOIR

Case postale 167, CH-1211 Genève 4.
Publie plutôt des auteurs contemporains (JL Babel, JB Billeter, L. Mercier Vega, J. Probst, etc.)

PLEIN CHANT

Bassac, 16120 Châteauneuf-sur-Charente. le plus productif et le plus connu des éditeurs proches des idées libertaires ; le contenu de son catalogue est éloquent : Neel Doff, Folke Fridell, H. Poulaille, E. Guillaumin, L. Massé, M. Martinet, etc. et de nombreux auteurs "prolétariens". Depuis peu, Plein Chant édite également les Cahiers des Amis de Henry Poulaille.

SPARTACUS

5 rue Sainte Croix de la Bretonnerie, 75004 Paris. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un éditeur libertaire mais son catalogue comporte de nombreux titres d'auteurs anarchistes : D. Guérin, J. Barrué, G. Leval, R. Rocker, M. Stirner, etc.

LE VENT DU CH'MIN

5 bis rue Rolland Vachette, 93200 Saint-Denis.
A publié l'oeuvre de Gaston Couté, ainsi qu'une série de cahiers (rédigés par D. Guérin, J. Barrué, PV Berthier, C. Castoriadis, etc.) Actuellement en sommeil.

22 MARS

2, rue de l'inquisition, 1040 Bruxelles. Textes contemporains sur la situation sociale belge.

La plupart des éditeurs mentionnés publient un catalogue. Leur écrire pour le recevoir.

LIVRES

N'hésitez pas à nous adresser des critiques et des présentations originales des livres que vous avez aimé, sous la forme d'un papier de moins d'une page dactilographiée.

SPLEEN ET REVOLUTION 68-88

Un livre intitulé "Spleen et révolution 68-88" est paru au mois de juin 1988. Réalisé à compte d'auteur, il n'a pu bénéficier d'aucun réseau de diffusion si minime soit-il. Sa mise à la disposition du public n'a emprunté que le canal de quelques librairies "marginales" (à l'exception de la FNAC-Forum et des PUF-St-Michel qui en ont diffusé une trentaine d'exemplaires !).
Par ailleurs, à la fin d'octobre 88, aucun organe de presse, connu ou confidentiel) n'a encore daigné pour le moins signaler sa parution...alors que des services ont été adressés à plusieurs journaux et revues, y compris militantes.

Dans notre monde marchand, la rançon de l'indépendance s'appelle mise sous l'éteignoir et asphyxie financière. Loin de se ranger dans les ouvrages qui ont voulu célébrer le "20ème anniversaire de mai 68" pour mieux conjurer le spectre d'un futur mouvement social, ce livre d'humeur incite à se placer dans la perspective de rompre "avec la prétention du capitalisme à être le stade ultime de l'humanité"

L'auteur de ce pamphlet qu'il convient de lire entend rester anonyme. Avec un chèque de 70 francs, (sans mention d'ordre) vous pouvez vous procurer le livre en écrivant à l'adresse suivante:Jean Dupont, 70 av. Jean Jaurès, 93310 Le Pré St-Gervais.

Claude GUILLON De la révolution 1989 L'inventaire des rêves et des armes Ed. Alain Moreau

Les treize chapitres de ce livre n'ont de commun que la trame politique (une critique sans complaisance de la société capitaliste sous tous ses aspects) et le style, brillant et avide de formules clinquantes, un peu à la manière des situationnistes. Mais la comparaison avec ces derniers s'arrête là car Guillon lui, n'en reste pas au niveau des idées, il donne des éléments concrets pour les luttes de tous les jours et des éléments travaillés et chiffrés : le chapitre sur le nucléaire, par exemple, *le réel et la fission,* mériterait un tiré à part à diffuser parmi tous ceux que la lutte anti-nucléaire a touché ou touche de près ou de loin.

De chapitre en chapitre on nous promène au sein de la "crise économique", dans le monde des médias. Les idéologies modernistes comme la sociobiologie et la nouvelle droite sont mises à nu pour laisser apparaître ce qui se cache vraiment derrière : une banalisation du nazisme.

Un thème constant, l'importance de faire la révolution pour écraser le fascisme : ce qui était vrai en Russie de 17 à 21 ou dans l'Espagne de 36, l'est encore maintenant. La démonstration est claire. D'ailleurs, l'auteur nous prévient d'emblée qu'il est de "ceux qui entendent garder le pessimisme pour des jours meilleurs" ; il n'est pas de ceux, qui, usés, vieillis, nostalgiques du pouvoir ont remis dans leur poche l'idée de révolution ; au contraire, pour lui, le choix est entre la résignation au monde ou la révolution. Le plaisir contre la mort, et c'est bien là que se dessine une nouvelle manière d'envisager la politique. En ces temps où l'on assiste à des éléments de recomposition politique, ce livre n'est probablement pas promis à une totale marginalité dans les années à venir. Tant mieux.

Georges ORWELL Trois essais sur la falsification Ed. 13 bis

Si l'on peut penser à Céline en lisant certains passages de ce texte concernat la guerre, les colonies, l'absence fréquente de solidarité entre prolétaires, la Russie stalinienne ou les intellectuels abstraits et volatils, Orwell s'en différencie par un optimisme mesuré. Le paradoxe est que l'un fut élévé à Eton, l'autre dans le passage Choiseul. Mais dans les deux cas leurs jugements s'appuient sur une expérience concrète très riche, de la Birmanie à l'ESpagne de 1936 en passant par la dèche à Paris pour Orwell, de Verdun à l'Amérique en passant par la Russie et l'Afrique pour Céline.

Bien que la critique du Stalinisme semble moins actuelle maintenant et que certains paraissent avoir de La Pen à faire aussi bien qu'Hitler, la falsification demeure, même si les formes tendent à se raffiner de sorte qu'elle n'est même plus perçue comme telle.

Editions 13 bis, 26 rue Keller, 75011, Paris

PENSEZ A VOUS REABONNER A TEMPS A CA

¤

PENSEZ A SOUSCRIRE POUR CA DANS TOUS LES KIOSQUES

¤

ENVOYEZ NOUS VOS INFORMATIONS LOCALES VOS REFLEXIONS

ZIQUE

Un véritable raz de marée !! Non content de faire vibrer ses amateurs, le rock alternatif est en passe de fissurer le show-biz. Cette secousse de force dix sur l'échelle de Richecher frappe de plein fouet les bénéfices des maisons de disks, secoue les pilotes de la finance et voue au pilori les chansons d'amour. De véritables torrents de boue s'abattent sur la disco-soupe, c'est le dégel des textes à thème, il faut de la contestation !! En l'absence de révoltés dument estampillés grande-marque, Trust ayant déposé le bilan, et Bellavoine tombé de haut, les boss du biz pansent leurs plaies et tentent de lancer de frêles esquifs sur la vague déferlante : le dernier né Laurent Pagny (de crabe bien entendu) qui avec son hymne "vous messieurs les puissants" grimpe vaillamment l'échelle du top 50, comme une brave petite grenouille laborieuse, mais son texte genre degré zéro de la rebellion aura du mal à rivaliser avec le boeuf alternatif. Du même tremblement nous avons Jeanne Mas et Gérard Lenorman qui fustigent les "cons". Dans ce domaine reconnaissons qu'ils en connaissent un rayon. De notre côté nous continuons vaillamment à ouvrir la brèche. Pas une avalanche de titres ce mois-ci, mais quand même pas mal de petites choses intéressantes.

KORTATU "double live"

Voila ce qui sera certainement le dernier disque de KORTATU. Ce live est l'enre-gistrement de leur concert d'adieu au Pays Basque au mois d'octobre dernier. Un son énorme, une section de cuivre, un public omniprésent, et une énergie phénoménale. Ceux qui n'ont jamais vu KORTATU sur scène vont encore plus regretter à l'écoute de ce disque. Pour l'instant, sorti uni-quement au Pays Basque, cette galette devrait être représsée par Bondage d'ici peu de temps. Ruez-vous dessus dès que vous la verrez !!!

AGENT ! "Apartheid american style" New Wave

Voilà la dernière production d'un des plus vieux labels français. AGENT 86 est un vieux groupe américain avec des textes engagés et une musique plutôt hard-Core. Ce n'est peut-être pas ce que l'on fait de mieux dans le genre, mais ça passe plutôt bien.

VERDUN "C'est pour demain" Plastic doll rds

Après moult galères de studio et de label et plusieurs années d'attente, voilà enfin le premier album de ce groupe anarcho-punk de Rouen. L'évolution constatée avec leur dernier 45 t. se confirme ici. La musique est bien plus accessible par rapport au premier maxi. Les textes, eux, n'ont pas changé et sont toujours aussi radicaux. Un groupe à soutenir dans tous les cas.

EN BREF

Un super maxi des MEGA CITY 4 chez Bondage. Un peu dans le genre Ramones en plus pop. Toujours chez Bondage une compilation "nos amis les bêtes" qui atteint des sommets dans la nullité. Inutile d'en parler plus.

Réédition chez Gougnaf du premier 45 . des THUGS. Si vous ne l'avez pas courez acheter le premier disque d'un des meilleurs groupes français.

Chez New Rose, sortie d'un double 25 cm composé uniquement de reprises de Buddy Holly. Très bonne réalisation, mais qui s'adresse surtout aux fans.

Nouveau LP de Governement issue ("Crash"). Moins Hard-core, plus rock mais avec une production énorme et des compos d'enfer.

It's all folks

Haroun the clock

Evaristo, le chanteur de Polla Records lors de l'entrevue pour le boycott des Jeux Olympiques

COURRIER DES LECTEURS

DE CAEN

à propos des coordinations

La limite des coordinations, que nous pouvons définir comme étant des structures unitaires de base, réside dans le fait que toutes les opinions y cohabitent: racisme, radicalisme, corporatisme, conformisme, anarchisme, léninisme, voire fascisme etc.

Ces structures, pour se maintenir se fixent des objectifs minimaux syndicaux: augmentation de salaire, conditions de travail, etc. Le manque d'expérience rend ces structures manipulables; de plus elles disparaissent une fois leurs buts plus ou moins atteints (cf. tous les articles dans la presse libertaire).

Le problème est que les militants libertaires doivent souvent agir dans ces structures, sous peine de se couper des autres salariés.La tâche est d'intégrer:

1. La demande syndicale, car les problèmes matériels et économiques sont déterminants dans la structuration sociale.

2. De convaincre les autres salariés que ces problèmes économiques ne se résoudront que par une volonté politique (pour vouloir gérer la société, le seul choix est l'autogestion, ou Communisme libertaire).

3. De faire pénétrer dans les entreprises des données idéologiques: anti-racisme, antimilitarisme, anti-sexisme, anti-étatisme, etc. bref, de faire valoir le point de vue de nos idées anarchistes.

Découplez ces éléments, et vous retombez dans le manichéisme jacobin: le syndicat (négociateur), les partis politiques (qui gèrent), l'idéologie dominante (élitisme). Voyez les différentes positions de Lénine sur la question que nous proposent les staliniens, qui ont voulu conserver le rouage syndical, organisation de masse que les anarchistes n'ont jamais eu. Si le syndicalisme n'a pas en tête cette problématique, nous tombons, soit dans le réformisme syndical, masqué derrière un pseudo-radicalisme, qui, certes, peut séduire certains salariés, mais qui ne peut les conduire à constituer une alternative sociale; soit dans un "avant gardisme" idéologique, sans réelle pratique, pour convaincre les travailleurs d'adhérer à une organisation libertaire: vous connaissez le résultat. Il peut se produire aussi une dérive purement politicienne; de là les déviations de certains libertaires (Comités Juquin, adhésion à ds syndicats réformistes ou à des organisations opportunistes, etc.)

Quelle est l'organisation capable de réaliser cette synthèse syndicale, politique et idéologique, ayant une praxis, une durabilité et une volonté d'implantation dans les masses?

Alors j'ai interrogé les astres, les livres sacrés de Bakounine, Kropotkine, Malatesta et Berneri, "Solidaridad Obrera", "Courant alternatif", la lutte armée et la psychanalyse, bu des tisanes magiques, pratiqué un syndicat réformiste, un groupe autonome d'entreprise, des groupuscules anarchistes et divers collectifs. EUREKA! C'est la CNT. Fier de ma découverte, je file évangéliser certains qui étaient déjà baptisés; d'autres s'étaient déjà rués sur le Jourdain, plusieurs étaient déjà défroqués, certains, comme Pilate, s'en sont lavés les mains, préférant un confort balisé à l'épique, ou, comme Saint Médrin, faire de doctes déclarations pour éliminer l'angoisse militante. L'avantage de l'Anarcho-syndicalisme est qu'il nous permet de répondre sur tous ces terrains; la possibilité de mettre en avant telle ou telle de ces composantes offre les réponses, selon le niveau de conscience, les questions, les besoins des individus susceptibles d'y adhérer; c'est à la subtilité militante d'y pourvoir.

Lors du dernier séminaire, il fut dit approximativement: "C'est caca le syndicalisme; c'est idiot d'attendre (quoi, je vous le demande) si les gens ne sont pas prêts". Il faudrait donc intégrer les autres syndicats (je vois le résultat!); il faudrait convaincre les "autres révolutionnaires" que les masses sont dans les autres syndicats (désyndicalisation, vous dis-je!), que la CNT est petite alors qu'elle est, numériquement, la première organisation libertaire (où sont les grandes organisations spécifiquement anarchistes?). On dit aussi que les permanents nous font défaut (c'est quoi, l'autogestion?); que nous récusons les élections syndicales (normal nous les récusons toutes: démagogie et élections vont de pair et nous voulons conserver nos principes). Nous rejetons tout cela en bloc; nous ne sommes pas représentatifs? La seule représentativité est celle que voudront les travailleurs, pas celle obtenue par les reniements, les magouilles auprès des patrons et autres "partenaires sociaux". Que tous les salariés ne se reconnaissent pas dans nos thèmes (encore que c'est à voir), nous en convenons bien volontiers, mais l'unité, selon moi, est actuellement impossible, sinon sur des objectifs minimums. Il faut choisir et parier sur la fraction qui véhicule les thèmes comme : abstentionnisme, basisme, radicalisme, pour les convaincre et qu'elle puisse être l'élément d'une "recomposition" que nous analyserons en son temps.

Monxlcu

Réponse à l'article de JPD (CA 83) sur la CNT

La question posée est: une organisation de masse peut-elle conserver une idéologie, dans notre cas l'anarchisme. Je réponds oui, historiquement l'anarcho-syndicalisme est une composante du mouvement ouvrier. La CFDT ne s'est-elle pas construite sur cette référence, son déclin n'est-il pas dû enpartie à l'abandon de cette doctrine?

L'idéologie n'est pas une erreur. Il y a des syndicats, chrétiens, réformistes, staliniens, corporatistes, il y a sans doute place pour l'anarcho-syndicalisme. L'Espagne de 36 est un exemple. Dans la période actuelle il faut être prudent, se développer en conservant nos principes, ne pas courir après les travailleurs, mais les convaincre. Ce qui est fait par les compagnons de la CNT dans les dernières luttes prouve que basisme et structure syndicale ne sont pas contradictoires. J'ajoute que si nous voulons un bon poulet il ne suffit pas de l'observer, il faut l'engraisser. Je suis contre les participations et en désaccord avec la CNT rénové (en Espagne) Je demande à JPDsa position. Pour le reste je suis d'accord avec l'article qui pose les vraies questions surtout sur le couple syndicat-politique. A ces questions ma réponse fut d'adhérer à la CNT. Tous ces débats sont publiés dans la presse cénétiste... si certains libertaires faisient un petit effort ou étaient plus cohérents.

Ed Augusta
Per Augusta
Monxtcu

REPONSE

Pas d'accord avec toi sur l'analyse de la CFDT; celle-ci ne s'est pas construite sur des bases anarcho-syndicalistes (Je fais partie de ces gens qui ont toujours pensé que l'investissement des révolutionnaires dans la CFDT dans les années 70 fut une grave erreur, mais passons). Elle a toujours été un syndicat non seulement réformiste, mais lié à la montée des nouvelles couches moyennes, et très peu claire quant à la lutte des classes, pour ne pas dire plus).

Quant à la CNT en Espagne je ne choisis pas l'une ou l'autre dans sa globalité. Ça dépend de la pratique dans tel ou tel endroit et de la dynamique à laquelle l'une ou l'autre participe ou enclenche. Au plan théorique je suis plutôt contre la participation aux élections professionnelles (mais au fait à la CNT française, certains y participent, non?) mais je suis encore davantage contre la rigidité théorique qui ne se frotte pas aux réalités et qui par conséquent ne vit aucune contradiction (moi j'adore ça les contradictions, je m'en nourris, miam miam!) L'une et l'autre ont des positions sur les luttes de libération nationales que je combats comme d'autres l'ont fait (Berneri) avant la guerre lorsque la CNT défendait des positions colonialistes sur la question marocaine.

De manière plus général, rappelons les positions de l'OCL sur le syndicalisme: CNT, syndicat autogestionnaire, section syndicale de base, groupe autonome, il n'y a pas e choix à faire a priori et en général, mais examiner dans chaque cas, localement, quelle dynamique il y a en fonction d'une tactique locale liée à une stratégie de recomposition (pour moi recomposition syndicalo politique, tendant à supprimer le frontière entre les deux.). C'est vrai que la CNT est la première organisation libertaire, mais à un niveau qui n'autorise encore aucun triomphalisme! Doit-on pour autant quitter un collectif dynamique pour créer une section CNT? La question se pose. Si tous les libertaires rentraient à la CNT ç ne ferait pas quantitativement grand chose de plus. Pour passer à une autre dimension, qualitative, il faut du **contenu** autant que des **formes**. C'est ce contenu que nous devons enrichir et construire, d'où qu'il vienne.

JPD

POUR COURANT ALTERNATIF DANS TOUS LES KIOSQUES

Ce pari que nous avons voulu engager pour sortir de l'ornière qu'implique une diffusion trop confidentielle NOUS NE POURRONS LE TENIR POUR JUILLET 89 comme nous en avions l'intention. L'argent n'entre pas assez vite. Redéfinir le contenu du journal, mettre au point de nouvelles rubriques, une nouvelle mise en page, prend du temps pour que le résultat ne soit pas trop mauvais. La rencontre OCL de Reims, à Pâques, doit préciser le projet et le repousser à la rentrée 89 ou en janvier 90. Nous vous tiendrons bien sûr au courant (soyez certains que si le projet ne se réalise pas, vous serez remboursés).En attendant continuez à souscrire ou à prendre des initiatives pour faire rentrer de l'argent (comme les copains de Lyon qui organisent une fête, par exemple). Et surtout donnez-nous votre avis sur les changements intervenant dans le journal (rubriques, maquette...). Ces essais sont déterminants pour la réussite de l'entreprise. Un mensuel communiste libertaire dans tous les kiosques, militant mais accessible à des moins militants, cumulant des éléments d'analyse sur les luttes, des infos brèves, des éléments théoriques et historiques... et agréable à lire, telle est notre ambition ; tout en préservant l'essentiel : la rotation des tâches.

IL NOUS FAUT 80.000 francs

La période politique nous semble propice à tenter cela sans trop de risques :
. Eléments annonciateurs du déclin de la période de " dépolitisation"
. Nouveaux secteurs de la jeunesse qui entrent en lutte : mouvement lycéen et étudiant, rock radical et Scalps. Emergence des coordinations dans certaines luttes des salariés...
. Santé relative du mouvement libertaire pris dans son ensemble, en regard des autres chapelles d'extrême gauche.
. Eléments de recomposition sociale et politique en dehors de l'opposition classique aux partis et syndicats de gauche.

LYON
FETE DE SOUTIEN A COURANT ALTERNATIF
"Pour CA dans tous les kiosques"
SAMEDI 3 JUIN à Wolnitza
REPAS + CONCERT

Comment aider Courant Alternatif ?

- Par des envois directs de chèques
en indiquant "pour Courant Alternatif dans tous les kiosques", à l'ordre de Denis Jean, Egregore, BP 1213,51058 Reims cedex.

- Par prélèvement automatique
Si vous choisissez cette formule pour souscrire, le plus simple est de vous rendre à votre banque afin de l'autoriser à prélever chaque mois une certaine somme d'argent. Il vous suffit de fournir le relevé d'identité postal de *La Galère* que voici :

Etablissement : 20041 - Guichet : 01002
No de compte : 0003877P023 - Clé RIP : 53.
CCP La Galère 3877P - Chalons/Marne
Etranger : chèque international à l'ordre de Denis Jean

Et n'oubliez pas de nous prévenir en écrivant à l'Egregore...

Pour CA dans tous les kiosques

Souscriptions au 15 fevrier

TOTAL PRECEDENT : 6175

ENTREES DU MOIS :
Philippe (Champigny) : 450
Claude (Tours) : 250
José (Madrid) : 156
Monique /Serge (Nièvre) : 100
Paul (Charleville) : 300
Hervé (Nantes) : 200
Pascal (Rennes) : 100
Jean-Michel (Reims) : 40
Bernard (Albi) : 200
Christine (P.Basque) : 400

TOTAL GENERAL : 8371

Des erreurs se sont glissées dans la liste du mois dernier. Nous les reprenons donc ici avec celles de février mars.